Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI!

NOTRE LANGUE!

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue, Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an,	Canada........	$2.00
" "	Etats-Unis	$2.50
" "	Europe	$5.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur — J.-E. MORRIER, Administrateur

15ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 3 mars 1926 — No. 51

CHACUN A SON POSTE

Combien de fois chaque jour la pensée de nos chefs ne se tourne-t-elle pas vers nos petits groupes disséminés partout dans la plaine immense et comme jetés au hasard de l'immigration deci delà sans aucun lien qui les rattache apparemment!

Ainsi perdus, loin les uns des autres, combien de temps tiendront-ils? Toute la question de notre survivance est là; et elle se pose chaque jour angoissante au coeur de ceux qui ont assumé la glorieuse mais lourde responsabilité du commandement.

L'IMPORTANCE DES CERCLES.

D'ores et déjà nous pouvons dire que la Saskatchewan française occupera une place d'honneur aux avant-postes de la religion et de la race aussi longtemps que les cercles locaux de l'A. C. F. C. le voudront bien. L'avenir est entre leurs mains. Sans leur concours généreux les chefs sont impuissants; car la lutte actuelle est une lutte de détails et une lutte de tranchée. Chacune de nos positions compte, et personne chez nous n'a le droit d'attendre que son chef vienne faire pour lui la part de travail qui lui a été taillée par Dieu et la patrie. Honte aux lâches qui ne se montrent qu'aux jours de convention, qui se plaignent à tout venant que rien ne se fait, et qui ne trouvent seulement pas le courage de défendre contre l'envahissement anglais et protestant les quatre murs de leur foyer. Comment veut-on que les chefs puissent garder toute une province, si chaque soldat ne garde pas le petit coin de terre sur lequel ses pieds reposent?

AUX VEILLEURS DES PETITS POSTES.

Il y a quelque temps le général de Castelnau adressait aux veilleurs des petits postes de la grande guerre l'éloquent hommage qui suit:

"On savait leurs souffrances, leurs dangers, leur héroïsme. On se préoccupait des menaces qui planaient sur eux. Les obus pleuvaient du ciel, avec les grenades; les balles fauchaient les herbes rares sur le parapet et cherchaient les têtes à frapper; sous leurs pieds, les mines préparaient des explosions infernales. Ils tenaient héroïquement, au milieu de toutes les privations et de tous les dangers. Ils formaient le rempart vivant de l'armée, sur qui ils veillaient, et de la Patrie qu'ils défendaient.

"Echelonnés sur toute la longueur du front, les petits postes étaient les chaînons d'une chaîne ininterrompue de héros. Quelques hommes, un gradé modeste, en apparence isolés, proie facile d'un coup de mains audacieux; c'en était assez pour tenir l'ennemi en respect.

"D'où venait la force de ces braves, pépères et bleuets, de toutes les classes, de tous les rangs, que la guerre avait arrachés à leurs champs, à leur atelier, à leurs livres, et qui ne s'étaient jamais crus destinés à un si effroyable métier? De ce qu'ils défendaient leur famille et la terre des aïeux, sans doute; mais aussi de ce qu'ils se sentaient unis les uns aux autres, soutenus les uns par les autres par la liaison des armes et des âmes.

"Les plus exposés des petits-postes, à quelques mètres de l'ennemi, savaient qu'ils étaient en liaison; que la tranchée, derrière eux, était garnie de camarades; que l'artillerie était prête à l'arrière à les soutenir à la première alerte; que dans le ciel, les avions volaient comme des anges protecteurs. Chacun se sentait fort de la force de toute l'armée."

L'OBEISSANCE AUX CHEFS.

Toute la puissance des associations, comme celle des armées, est faite du dévouement des humbles. Ceux-ci sont les artisans de la victoire, de toutes les victoires, qui se font de plus en plus nombreuses et décisives à mesure que le désintéressement et la fidélité aux plus petits détails de la lutte montent dans le coeur des simples soldats.

Il importe donc avant tout de nous convaincre tous, nous qui ne sommes pas les chefs mais les facteurs du pouvoir et de l'autorité des chefs, il importe de nous convaincre de la nécessité de l'obéissance prompte à leurs ordres et il faudrait dire à leur moindre désir. Tout retard, toute hésitation sur ce point est un amoindrissement de leur force et une diminution de la puissance de rayonnement du poste élevé qu'ils occupent. En différant l'exécution des actes commandés, ce n'est pas la personne du chef que nous atteignons, c'est le prestige de sa valeur représentative et le principe même de nos droits les plus chers que nous battons en brèche.

"A chacun son métier, a dit le bonhomme Lafontaine, et les vaches seront bien gardées." On trouve facilement des hommes capables, au moins en paroles, de remplir les premiers rôles confiés à d'autres, on en recontre peu qui jouent passablement les parties de second ou de troisième violon. Il y a dans le monde quantité de pieds désireux de s'attribuer les fonctions de la tête. C'est pourquoi il existe partout tant de choses à faire qui ne seront jamais faites; tant de petites choses dont dépendent les grands succès.

LA FIDELITE AUX PETITS DEVOIRS.

Je ne suis pas appelé à me rendre à Régina discuter avec le ministre de l'éducation les mesures importantes qui assureront à mes compatriotes la pleine jouissance de leurs droits scolaires; mais je suis appelé à me rendre à l'assemblée annuelle de mon district et au bureau de votation pour donner à mon école des commissaires compétents et dignes de cet honneur. Mon vote est une petite chose; mais il pèse dans la balance de tout le poids de mon amour pour ma religion et pour ma langue.

C'est une petite chose qu'une parole anglaise tolérée à la maison dans la bouche des enfants, mais qu'elle vienne à peser sur l'âme et l'avenir de la race de tout le poids du mauvais exemple et d'une déplorable habitude, et je suis la cause d'irréparables trahisons. C'est une bien petite chose que d'adresser mes lettres et de faire ma correspondance en français, mais que 46,000 de mes compatriotes en fassent autant et voilà du pain et des emplois lucratifs assurés à un grand nombre des miens.

S'il fallait entreprendre de dresser la liste de toutes les petites choses bonnes et importantes à faire à cause des grands effets qui en découlent, nous n'en finirions plus. L'essentiel est de comprendre que ma fidélité au moindre de mes devoirs patriotiques concourt au résultat général de la lutte engagée.

Le poste que j'ai à garder est petit: c'est celui de père de famille, de commissaire d'école, de commerçant, de conseiller de municipalité, de professionnel ou d'instituteur peut-être, mais c'est un poste catholique et français, et je lui dois toute la force de ma pensée, tout l'amour de mon coeur, tout le dévouement de ma volonté.

Il n'est pas donné à tous de faire des coups d'éclat qui attirent la louange, mais il est donné à tous d'être catholiques et français dans les mille détails de la vie quotidienne, et c'est tout ce que Dieu et la patrie exigent de chacun de nous.

U. Langlois, O.M.I.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

AVIS TRES IMPORTANT

Les institutrices et instituteurs catholiques bilingues sans emploi, sont priés de se mettre immédiatement en communication avec nous. Nous pourrions en placer une vingtaine de suite.

Adressez comme suit:
Secrétariat de l'A. C. F. C.,
Edifice du Patriote de l'Ouest
Prince-Albert, Sask.

Incendie de l'école pensionnat de l'Ile à la Crosse

Le 19 février au matin, le feu détruisit pour la seconde fois l'école-pensionnat de l'Ile à la Crosse dirigé par l es Soeurs Grises de Montréal.

C'est un tuyau surchauffé qui mit le feu, le matin même du jour où on se préparait à fêter Mgr Charlebois. Celui-ci venait de passer quelque temps à Beauval où il avait prêché la retraite aux Pères missionnaires de cette partie de son vicariat, et avant de reprendre le chemin de LePas il avait décidé de faire visite à la mission de l'Ile à la Crosse. Sa Grandeur était à déjeûner avec le Père Rossignol qui devait l'accompagner, lorsque le télégraphe leur apprit que le couvent était en feu. A leur arrivée là-bas, quelques heures plus tard, les ruines fumaient encore.

L'incendie se déclara au-dessous du dortoir des petits garçons. Une des religieuses donna l'alarme, et garçons et fillettes sortirent en bon ordre, bien que plusieurs n'eurent guère le temps de se vêtir.

Les voisins accoururent et aidèrent le Père Pénard a opérer le sauvetage du contenu de la chapelle et de la batterie de cuisine.

L'édifice ne portait pas d'assurance, et cet incendie constitue une grosse perte pour le vicariat de Mgr Charlebois, qui doit porter seul les frais de construction et d'entretien de l'école-pensionnat de l'Isle à la Crosse. Cette école existe pour les Métis et les quelques blancs des alentours. Elle donnait asile à une quarantaine d'enfants dont les parents sont presque tous trop pauvres pour payer à l'école une redevance convenable.

A Mgr Charlebois, aux R. Soeurs Grises et aux dévoués missionnaires Oblats de l'Isle à la Crosse, nous offrons nos plus sincères sympathies dans la grande épreuve qui vient de les frapper.

—:*:—

Le Patriote au Radio

Partie remise

Nous avons reçu quelques lettres de nos amis au sujet de la séance de radio donnée par le *Patriote* dimanche dernier. Nous avons été entendus au nord de Prince-Albert, à Debden, Marcelin, Big River; Au sud nous n'avons reçu encore que des nouvelles de Vonda. Tous paraissent enchantés de notre tentative et font des voeux pour que suite soit donnée au projet. Nous sommes, on le comprend bien, les premiers à le désirer; cependant, nous n'avons qu'une crainte, c'est que le poste émetteur ne soit pas assez puissant pour atteindre les régions du sud.

Nous saurons à quoi nous en tenir lorsque tous les rapports nous seront parvenus.

Pour cette semaine ce sera donc partie remise. Ainsi pas de radio par le *Patriote* dimanche 7 mars, mais lisez bien le *Patriote* de la semaine prochaine; Nous donnerons le compte rendu des lettres reçues et le nouveau programme pour la séance suivante.

—:*:—

L'hon. J. G. Gardiner, premier de la Saskatchewan

Régina. — La convention libérale de jeudi dernier a choisi pour succéder à M. Dunning en qualité de premier ministre de la Saskatchewan, l'hon. J. G. Gardiner, ministre de la voirie. M. Gardiner a été le choix unanime des 1200 délégués libéraux présents. Sa nomination fut faite par l'hon. C. M. Hamilton, ministre de l'Agriculture, et appuyée par P. M. Anderson, C. R. G. H. Yale, de Saskatoon, présidait la convention.

L'hon. M. Hamilton, l'hon. S. J. Latta et l'hon. A. McNab, avaient aussi été mentionnés comme candidats possibles à la succession de M. Dunning.

Tribut d'hommage à M. Dunning

La convention rendit un universel hommage à M. Dunning pour l'excellent travail accompli dans l'intérêt de la province. On lui fit ovation après ovation quand il se leva pour répondre. M. Dunning dit sa gratitude aux membres de son cabinet pour le support loyal que tous lui avaient donné. Nous formions une famille, la famille officielle du Cabinet de la Saskatchewan et nous étions unis comme des frères. Si je le quitte, ce n'est pas que je craigne les difficultés à venir, tout au contraire les difficultés que je rencontrerai dans le champ d'action fédéral seront plus redoutables, mais je crois que les nations grandissent par la bonne volonté de leurs chefs et je voudrais qu'on se souvienne de moi comme d'un homme de bonne volonté.

En terminant, M. Dunning exprima son contentement de voir la Saskatchewan représentée au parlement du pays par le premier ministre, le ministre de l'agriculture et celui des chemins de fer.

Réorganisaton de l'Association libérale

Avant de se séparer, les libéraux songèrent à réorganiser leur association de la Saskatchewan. Ils choisirent comme président honoraire, l'hon. Mackènzie King; vice-président honoraire, J. G. Gardiner; président, G. H. Yule, de Saskatoon; et un exécutif de 21 membres.

M. Gardiner

L'hon. James G. Gardiner est né près d'Exeter, comté de Huron, Ont., le 30 nov. 1883. Ses parents étaient cultivateurs, et de descendance écossaise. Son vieux père est à l'hôpital, souffrant depuis de nombreuses semaines des suites d'une ruade de cheval.

M. Gardiner s'est instruit lui-même. A 18 ans il travaillait sur la ferme de l'un de ses oncles au Manitoba. C'est là qu'il entreprit durant les longues veillées d'hiver à suivre les cours d'une "continuation school", où enseignait le fils de l'ex-premier ministre Greenway du Manitoba. En 1904 il arriva dans la Saskatchewan avec un diplôme de 2e classe, et fit de l'enseignement à Wolseley. Il fit ensuite un stage à l'Université du Manitoba où il obtenait en 1911 son degré de B. A.

M. Gardiner se fit toujours remarquer par sa grande facilité oratoire, la force de ses arguments et la chaleur de son débit. Ceci lui valut de brillants succès.

Deux ans après sa sortie de l'Université, M. Gardiner, alors principal de la "continuation school" de Lemberg, se présenta dans Qu'Appelle-Nord et gagna le comté au parti libéral.

Il s'acheta alors une ferme de 320 acres à Lemberg. Depuis 13 ans qu'il se mêle de politique, il sortit vainqueur dans cinq élections. Il fut toujours un fidèle disciple de Sir Wilfrid Laurier.

LE VOYAGE DU "PATRIOTE"
au Congrès de Chicago

HORAIRE DU TRAIN SPECIAL

Départ de Saskatoon, le 18 juin, à midi.—Arrivée à Régina, à 5.15 p. m.

Départ de Régina, le 18 juin, à 5.30 p. m.—Arrivée à Winnipeg, le 19, à 5.40 a. m.

Départ de Winnipeg, le 19 juin, à 6.00 a. m.—Arrivée à Duluth, le 19, à 6.00 p. m.

Départ de Duluth, le 19 juin, à 6.30 a.m.—Arrivée à Chicago, le 20, à 10.00 a. m.

La Semaine à Ottawa

Encore rien de fait après sept semaines de session.—On joue toujours à "l'homme public"—L'intérêt de parti prime l'intérêt national.

La motion Bird dont nous parlions déjà la semaine dernière et qui avait pour but d'amener en quelques jours l'ajournement de la Chambre, n'aura peut-être pas tout le succès qu'en escomptait son auteur. Libéraux et progressistes eux-mêmes semblent ne pas y attacher beaucoup d'importance. Elle empêcherait, il est vrai, la présentation de nouveaux amendements; mais comme chaque député peut parler encore une fois sur la motion principale, si l'on juge de la loquacité des oppositionnistes par celle du député de Saint-Laurent-Saint-Georges qui a trouvé moyen de lire des journaux devant la Chambre, pendant six heures, l'ajournement sur lequel comptaient les libéraux pour réorganiser leur ministère, pourrait bien être réduit à sa plus simple expression.

M. Henri Bourassa et la motion Bird

Le député de Labelle se prononce contre la motion Bird et lui préfère le baillon pur et simple. "Pourquoi recourir, dit-il, à une procédure qui n'a d'autre résultat que d'allonger le débat et qui, bien qu'elle empêche l'opposition ou les membres de tout groupe quelconque de cette Chambre de présenter de nouveaux amendement à l'adresse, ne nous mène à rien.

"On a fait allusion, d'un côté ou de l'autre de la Chambre, à la liberté de parole. Très bien. La liberté de parole, si elle sert une fin utile, est très louable; mais si je puis juger ce qui se passe dans l'esprit des gens qui sont en dehors de cette Chambre, je crois qu'ils se préoccupent davantage de voir le gouvernement faire quelque chose plutôt que d'entendre les députés parler individuellement ou collectivement. Je ne blâme pas l'un ou l'autre parti de tirer avantage de la situation, mais je soumets humblement qu'il y a en jeu des intérêts plus importants que le sort du parti libéral ou du parti conservateur. J'ai été absent de cette Chambre pendant de nombreuses années, mais je suis resté en contact avec des gens qui jugent bien la conduite des affaires publiques. Ils se désintéressent de plus en plus des questions de parti et de l'esprit de parti. Ce n'est pas, je le répète, le sort du parti libéral ni du parti conservateur qui est en jeu, c'est la confiance de l'électorat dans l'utilité de nos institutions politiques.

Entre les deux son coeur balance

Le gouvernement imposera-t-il la loi du baillon? Des personnes bien renseignées affirment que les libéraux n'auront pas recours à cette loi forgée par les conservateurs en 1913. D'abord, il leur répugne d'adopter une tactique qu'ils condamnèrent déjà avec tout l'énergie dont ils étaient capables.

En second lieu, les libéraux, pour un bon nombre, croient que les conservateurs courent après le baillon et n'aimeraient rien autant que de se le faire imposer par le parti libéral. La tactique de l'opposition aurait été dirigée vers ce but depuis quelque temps; alors on ne fait pas volontiers juste ce que l'adversaire attend de soi.

Et, en troisième lieu, l'occasion d'imposer le baillon serait passée. Le gouvernement avait demandé six semaines d'ajournement pour effectuer une grosse réorganisation du cabinet, faire élire plusieurs ministres nouveaux, et donner une chance à ces derniers de se familiariser un peu avec les affaires de leur département, et enfin, préparer la législation. Pour en venir à ces fins, il fallait au moins six semaines. A supposer que le cabinet impose la clôture ces jours-ci, il ne peut de toutes manières que sauver le dernier quartier de la lune de l'ajournement, soit deux semaines. Et deux semaines ne constituent pas un délai suffisant pour les beaux plans que les libéraux avaient d'abord en vue.

Stewart McClenagan se fait connaître

Le nouvel élu d'Ottawa, aux dernières élections générales, semble avoir profité de son premier discours en Chambre pour montrer de quel bois il se chauffe. Parlant de la dernière campagne politique à Ottawa:

"Nous n'avons pas parlé de guerre en Turquie, ou de conscription ou de toute autre chose de ce genre, parce que la majorité des votants, dans cette division électorale, étaient de langue anglaise et que, par conséquent, ce genre de campagne n'a pas de prise chez eux. Nous avons eu à parler de véritables questions d'affaires et ce fut une élection sur des questions d'affaires".

C'est sans doute un compliment flatteur qu'il voulut adresser aux Canadiens-français qui l'honorèrent de leur vote. C'est du reste la récompense qu'ils devaient attendre de ce polisson, mange-canayens qui "voudrait déléguer des hommes compétents pour prêcher par tout le pays l'esprit et le sens de la confédération", *en insultant ceux qui ne sont pas de sa race et ne veulent* pas avaler sans régimber la doctrine impérialiste.

M. Dunning, ministre des chemins de fer

Désespérant obtenir la vacance désirée, M. King songe à replâtrer petit à petit son cabinet passablement avarié, et à remplacer au moins quelques-uns des ministres restés sur le carreau aux dernières élections. Son premier choix est tombé sur le premier ministre de la Saskatchewan, M. Dunning, à qui on destine le ministère des chemins de fer. M. Dunning se présentera dans Régina, siège laissé vacant par la démission de M. Darke. La nomination est fixée au 16 mars, et la votation, s'il y a lieu, au 23.

Par suite de ce remaniement, M. Gardiner devient premier ministre de la Saskatchewan et M. Davis, député de Prince-Albert, au provincial sera appelé au ministère de la voirie de cette province.

Régina, la capitale du Canada

L'entrée de l'hon. Dunning dans le cabinet fédéral, procura à M. T. L. Church, conservateur de Toronto, l'occasion de dire en chambre que Régina était devenue la capitale du Canada; que les libéraux avaient vendu l'Est à l'Ouest et que ce marché ne pouvait profiter qu'à la province de Québec et à l'Ouest lui-même.

C'est pas si mal, Pat!

T. C. Davis et W. J. Patterson entrent au ministère provincial

Régina. — Le lieutenant-gouverneur Newlands a reçu le serment d'office du nouveau premier ministre J. G. Gardiner et de son cabinet. Celui-ci comprend deux nouveaux titulaires: T. C. Davis, de Prince-Albert qui devient ministre des affaires municipales, du travail et des industries, et William J. Patterson, de Windthorst, trésorier provincial et ministre des téléphones. M. Gardiner s'est réservé le porte-feuille de la voirie, celui des chemins de fer, et est de plus président du Conseil.

—:*:—

Nouvel hôtel à Régina

Régina. — D'ici trois mois, le Pacifique Canadien aura commencé les travaux de son nouvel hotel de 200 chambres. Ce sera un édifice des plus modernes. On utilisera une partie des matériaux de l'hôtel du Grand Trone au Parc Wascana qui sera complètement débarrassé de sa haute structure de fer et des matériaux accumulés. L'hôtel sera prêt pour l'été de 1927.

—:*:—

Le Sénat belge approuve

Bruxelles. — Le sénat belge a donné son approbation au règlement de la dette belge avec les Etats-Unis.

Le Patriote de l'Ouest au Congrès de Chicago

ENVOYEZ VOTRE ADHESION AU "PATRIOTE" PRINCE-ALBERT SASK.

NOTRE TRAIN SPECIAL
comprendra des wagons-lits de première classe, wagons-touristes, wagons-lits ordinaires, wagons-buffet et chars observatoires. Il y aura des wagons spéciaux pour le clergé.

BAGAGES
Tous les bagages seront consignés directement pour Chicago et les fonctionnaires seront munis d'étiquettes sur lesquelles ils indiqueront le nom et la chambre de l'hôtel où les bagages devront être déposés.

ARRIVEE A CHICAGO
Notre train spécial arrivera à Chicago à 10 h. a. m., au plus tard. Vous serez libre de vous rendre et de vous installer à votre hôtel, immédiatement à l'arrivée du train.

RADIO
Un appareil de radio installé à bord du train permettra aux congressistes de jouir de différents programmes de musique tout en filant vers Chicago.

UN DEPOT DE $10 PAR PERSONNE EST DE RIGUEUR

Evangile

Ch. VII. — La Transfiguration

(S. Mt., XVII, 1-13; S. M., IX, 1-12; S. L., IX, 28-36.)

Environ huit jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère et il les conduisit seuls, à l'écart, sur une haute montagne, pour prier.

Pendant qu'il priait, il fut transfiguré devant eux. Son visage resplendit comme le soleil; ses vêtements devinrent éblouissants comme la neige, lorsqu'elle réfléchit une vive lumière: ils étaient d'une blancheur extrême, et que nul foulon sur la terre ne pourrait obtenir.

Or Pierre et ses deux compagnons étaient appesantis par le sommeil (1) En se réveillant, ils virent Jésus rayonnant de gloire, et, avec lui, deux personnages d'une imposante majesté. C'étaient Moïse et Elie. Ils s'entretenaient avec Jésus et parlaient de sa sortie de ce monde qui devait s'accomplir à Jérusalem.

Comme ceux-ci allaient disparaitre, Pierre dit à Jésus:

"Maître, il nous est bon d'être ici. Si vous le voulez, dressons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie."

Il parlait encore, ne sachant trop ce qu'il disait, tant la crainte les mettait hors d'eux-mêmes, lorsqu'une nuée lumineuse enveloppa Jésus et les Prophètes. En voyant qu'ils entraient eux-mêmes dans la nuée, les Apôtres furent saisis d'un grand effroi.

Du milieu de la nuée, une voix se fit entendre:

"Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. Ecoutez-le!"

Les Disciples, entendant cette voix, tombèrent la face contre terre, frappés de terreur.

Mais Jésus s'approcha, les toucha et leur dit:

"Levez-vous! Ne craignez point!" Ils regardèrent, et ne virent plus personne que Jésus; il était seul.

Le jour suivant, comme ils descendaient de la montagne, il leur fit cette recommandation :

"Ne parlez de cette vision à personne, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts."

Les Disciples gardèrent le silence, et ne dirent, en ce moment, à personne, rien de ce qu'ils avaient vu. Mais ils se demandaient les uns aux autres, ce que signifiait cette parole: "Jusqu'à ce qu'il soit ressuscité d'entre les morts."

Ils posèrent cette question à Jésus:

"Que disent donc les Pharisiens et les Scribes, en prétendant qu'il faut qu'Elie vienne d'abord?"

"—Certainement, répondit-il, Elie doit venir, et il rétablira d'abord toutes choses. Et, de même que cela est prophétisé du Fils de l'Homme, il aura, lui aussi, beaucoup à souffrir, et il sera rejeté avec mépris. Sachez pourtant qu'Elie est déjà venu; mais ils n'ont su le connaître, et, selon ce qui est écrit de lui, ils l'ont traité comme ils ont voulu. Ainsi feront-ils souffrir le Fils de l'Homme."

Les Disciples comprirent alors qu'il parlait de Jean-Baptiste.

(1) Dès que Jésus fut arrivé au sommet du Thabor, sur la fin du jour, il se mit à prier, et sa prière se prolongea durant la nuit. Les Apôtres, après avoir prié avec le Sauveur, succombèrent au sommeil. Au milieu de la nuit eut lieu la Transfiguration, et dès le matin du lendemain Jésus descendit de la montagne.

Réponses aux questions

Puis-je faire dire des messes ou chanter des grand'messes pour un parent défunt à qui on a refusé la sépulture ecclésiastique?—

Non. La messe étant un office liturgique public, ne peut se dire expressément pour un tel défunt car par le fait qu'il a été privé de la sépulture ecclésiastique, l'Eglise, officiellement, ne peut rien avoir affaire avec lui puisqu'elle la pour ainsi dire publiquement rejeté en lui refusant les funérailles. Cependant une telle personne a encore plus besoin que n'importe qui de prières, et dans ce cas, l'on peut demander au curé de dire une messe à ses propres intentions et diriger ces intentions en faveur de l'âme de cette personne. Et le Bon Dieu, dans son infinie miséricorde saura appliquer à l'âme de la personne défunte le bénéfice de la messe si cette personne en est digne, c'est-à-dire si cela peut lui être utile.

Est-ce que l'on peut avoir plus d'un chapelet à son usage et gagner les mêmes indulgences sur chacun pourvu que les indulgences y soient attaché?—

Oui.

Après avoir lu les annales que nous recevons, pouvons-nous les employer de la même manière que tout autre papier?—

Certainement, car le papier de ces annales n'est pas béni.

Choses Agricoles

Est-il bon de changer de semence

(Notes des fermes expérimentales)

Voici une question qui fait toujours l'objet de beaucoup de discussion parmi les cultivateurs, "Est-il avantageux de changer la semence de temps à autre?" On a souvent obtenu de plus gros rendements en se servant de semence provenant d'ailleurs, et c'est là pourquoi beaucoup de cultivateurs s'imaginent qu'une espèce qui a été cultivée plusieurs années de suite sur une même ferme perd une partie de sa productivité. D'autres au contraire prétendent tout aussi vigoureusement que la productivité d'une semence devrait augmenter avec les années lorsqu'elle est cultivée sur la même ferme parce que, disent-ils, elle s'acclimate et se prête mieux aux conditions dans lesquelles elle a été cultivée. L'organisation des fermes expérimentales fédérales, qui se compose d'un grand nombre de fermes annexes, situées dans différentes parties du pays, et qui travaillent coopérativement avec les cultivateurs de la localité, est spécialement bien située pour étudier la question à tous ses points de vue.

Sans entrer dans tous les détails de la question, disons que les observations que nous avons faites jusqu'à date nous portent à cette conclusion que l'on ne doit changer de semence que dans les cas suivants:

(a) Lorsqu'on peut se procurer de la semence d'une espèce meilleure et plus utile que celle dont on se sert actuellement. On ne peut connaître ce fait qu'en essayant soigneusement d'autres espèces qui paraissent avoir plus d'avenir que celle que nous cultivons actuellement. En attendant d'être fixé sur ce point, on fera bien de conserver l'ancienne espèce jusqu'à ce qu'on ait des preuves absolues de la quantité relative de la nouvelle espèce introduite. Il peut arriver qu'un changement d'espèce soit à désirer en raison de changements de conditions sur la ferme.

(b) Lorsqu'une espèce est devenue mélangée avec une autre.

(c) Lorsque la récolte s'est sérieusement endommagée, en raison d'accidents de température ou d'autres facteurs. Il peut arriver cependant que l'on peut obtenir de la semence d'une qualité passable d'une récolte qui est fortement endommagée, mais on ne devrait jamais, en aucune circonstance, employer de la semence de ce genre avant d'en avoir essayé la germination et l'énergie végétative.

(d) Lorsque la semence s'est endommagée au cours du battage ou de la conservation.

(e) Lorsqu'on n'a pas les machines qu'il faut pour bien nettoyer la semence. On ne saurait trop insister sur ce point qui est absolument nécessaire de parfaitement nettoyer tout le grain dont on doit se servir comme semence. On doit faire passer la semence trois ou quatre fois au moins par un bon crible. Si on ne peut pas le faire, alors on fera bien de faire venir d'ailleurs de la semence pure d'une bonne qualité.

L. H. NEWMAN,
Céréaliste du Dominion.

—:*:—

Nouveaux traitements du grain: Valent-ils mieux que les anciens ?

(Notes des fermes expérimentales)

Avant de répondre à cette question, il faut considérer le coût du fongicide, la facilité d'application et les résultats obtenus.

La plupart des substances qui sont offertes en vente ont du mérite, mais quelques-unes sont des fraudes contre lesquelles nous devons mettre le public en garde. Un des fongicides qui donne le plus d'espoir pour le traitement de certaines maladies est la poussière de carbonate de cuivre. Les fermes expérimentales fédérales ont fait de nombreux essais de cette poussière dans l'Ouest du Canada. Le carbonate de cuivre maîtrise très bien la carie du blé et le charbon couvert de l'avoine, et nous le recommandons pour prévenir ces deux maladies.

La quantité de carbonate de cuivre à mettre par boisseau est de deux onces pour le blé et de trois à quatre onces pour l'avoine sans bale. Cependant la semence n'est pas abîmée par des quantités plus fortes. Il faut avant tout acheter une bonne qualité de poussière de carbonate de cuivre, fabriquée pour cela.

Il faut aussi que la semence soit enduite uniformément d'une pellicule de poussière. Une machine à saupoudrer imperméable à l'air est nécessaire. Une vieille barate "Daisy" fait très bien l'affaire. La semence ne devrait pas remplir plus d'un tiers de la barette. Il faut que la poignée soit tournée lentement, environ 100 fois pour chaque traitement.

Le carbonate de cuivre n'affecte pas la germination de la semence tandis que la formaline l'affecte. Le cultivateur peut saupoudrer sa semence en hiver, avant que la saison si occupée des travaux du printemps ne commence.

Ceux qui désireraient avoir de plus amples renseignements au sujet du traitement de la semence contre les maladies charbonneuses, sont priés d'écrire au Service de la Botanique de la ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont., ou au laboratoire des recherches sur la rouille, Collège d'Agriculture, Winnipeg, Man.

F. L. CONNERS,
Laboratoire fédéral des recherches sur la rouille, Winnipeg.

—:*:—

CANADIAN CO-OPERATIVE WHEAT PRODUCERS LIMITED

DEPARTEMENT DE LA PUBLICITE

100 Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

La conférence internationale qui a eu lieu à St-Paul, Minn., les 16, 17 et 18 février, fera époque dans l'histoire du cartel. Trois pays : l'Australie, les Etats-Unis et le Canada avaient envoyé des délégués et les coopératives Russes elles-mêmes s'étaient nommé des représentants. Le premier jour fut consacré à l'étude des méthodes d'organisations et d'éducation, et le soir, M. F. Murphy, de Nord Dakota, parla des problèmes législatifs touchant le cultivateur des Etats-Unis.

Les autres sujets discutés pendant cette conférence furent: l'administration, le maniement, la vente, le retrait des réserves financières, etc.

Le dernier jour, M. D. P. Pavlov, agronôme spécialiste de la délégation commerciale de Russie, au Canada, nous parla longuement des conditions agricoles en Russie et démontra que son pays s'achemine vers le niveau de production de toutes sortes dont il jouissait avant la guerre.

Finalement, une résolution suggéra l'idée de l'établissement d'une conférence permanente du cartel. Un comité de six membres fut choisi pour étudier la question et préparer la prochaine conférence. Ce comité réuni, se donna C. H. Burnell du Manitoba, comme président, et G. W. Robertson de la Saskatchewan comme secrétaire. On se réunira à une date ultérieure pour discuter l'organisation de cette conférence permanente.

Tous les délégués furent d'avis que cette conférence internationale avait été un véritable succès, qu'elle favoriserait non seulement les divers cartels en leur fournissant une foule d'informations précieuses, mais qu'elle développerait dans tous les pays l'harmonie et l'esprit de coopération.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Classification des terres de l'Ouest du Canada

Tel est le titre d'une petite plaquette de 24 pages publiée par la section des relevés topographiques du département de l'Intérieur. Ces deux douzaines de pages renferment de nombreux et précieux renseignements.

Tous ceux qui s'intéressent à la colonisation, au développement de l'ouest, à leur pays en un mot, devraient posséder un exemplaire de cette brochurette dont la distribution est gratuite à ceux qui en font la demande. Nous n'avons reçu que la copie anglaise, mais il doit exister une version française de cette publication, et c'est elle qu'il faut vous faire adresser par les

RELEVES TOPOGRAPHIQUES,
Département de l'Intérieur,
Ottawa.

—:*:—

Un premier train d'immigrants britanniques

Winnipeg. — Le premier train spécial d'immigrants britanniques vient d'arriver ici avec 200 colons. Il y avait sur ce lot 43 familles Mennonites. Ces immigrants britanniques sont les premiers à jouir du nouveau taux de passage réduit et font partie du plan de 3000 familles anglaises.

—:*:—

Un surplus de $2,132,570

Régina. — Les directeurs de la Saskatchewan Municipal Hail Insurance révélaient dans leur rapport un surplus de $2,132,570. Une réserve de $2,027,661 a été constituée pour l'an prochain. Les profits nets de 1925 ont été de $477,286; les dommages payés aux assurés par suite de la grêle se sont montés à $669,144.

—:*:—

Cinquante-cinq wagons de bestiaux canadiens

Montréal. — Il est passé l'autre jour, en route pour St-Jean, N.-B., 54 wagons d'animaux de l'Ouest et d'Ontario à destination de l'Angleterre. Dans le lot se trouvaient 1200 porcs vivants: c'est la première fois de mémoire d'hommes qu'on expédie des porcs vivants dans les Iles britanniques.

—:*:—

Cette augmentation de 50 pour cent n'aura pas lieu

Ottawa. — La commission des chemins de fer a suspendu l'application de 50 pour cent sur le transport des bestiaux d'élevage qui devait entrer en force le 1er mars. Cette augmentation sera discutée à l'enquête générale sur les taux de transport qui aura lieu à Régina, d'ici une couple de mois.

—:*:—

Conditions des affaires

Les rapports reçus au cours du mois dernier indiquent à l'évidence que les affaires du pays s'améliorent. Beaucoup d'industries ont actuellement assez de commandes en main pour occuper leurs usines à leur pleine capacité pendant des mois, et nombre d'entre elles ont dû être en activité vingt-quatre heures par jour. Les rapports des marchands de gros démontrent que les commandes reçues dépassent en volume et en quantité celles de la période correspondante de 1925 et que la perception se fait beaucoup plus facilement que l'année dernière. Bien que les marchands de détail, en maints endroits, souffrent d'une forte concurrence de la part des maisons qui remplissent des commandes par la malle, leurs ventes augmentent généralement dans toutes les provinces et les perspectives sont les plus brillantes que l'on ait vues depuis nombre d'années. En vue de réaliser une économie appréciable dans l'achat de leurs marchandises, une trentaine de magasin à rayons de l'Ontario ont formé une fédération pour acheter en coopération. On estime que les achats de toutes ces firmes réunies formaient, l'an dernier, un total de $10,000,000., et leur intention est de maintenir des agences d'achat à Londres, Paris et New-York.

On considère comme un indice révélateur des progrès accomplis dans l'Ouest du Canada la réponse faite à une épicerie de gros de Winnipeg qui avait offert une marge de crédit plus large aux clients détaillants. Moins de cinquante pour cent de ceux à qui l'offre a été fait ont consenti à s'en prévaloir, et les autres ont répondu que les paiements de la classe agricole étaient assez satisfaisants pour leur permettre de refuser le crédit. Un autre signe d'amélioration réside dans le fait que les enchères de fermes ont obtenu des prix élevés. Les demandes d'achats de terres de culture continuent à s'améliorer quant aux prix, et l'on s'attend à ce que le mouvement s'accentue considérablement au printemps.

Le ministre des chemins de fer a annoncé que le Canadien National et le Pacifique Canadien allaient prendre des mesures importantes d'économie en supprimant de coûteux services doubles sur certaines lignes de chemins de fer. On observera avec intérêt la mise en pratique de ce projet.

Les ventes de polices d'assurance, vie ordinaire, dans le pays, ont été plus considérables l'an dernier qu'en n'importe quelle autre année précédente. D'après des statistiques récentes, ces ventes se sont élevées à $424,872,000, soit une augmentation de $33,709,000. sur 1924. Pratiquement chaque province a progressé sous ce rapport, et l'augmentation, dans Terreneuve, a été de 36 pour cent. Dans Ontario et Québec, les plus importantes des provinces, les gains ont été de 10 et 8 pour cent respectivement.

—:*:—

Qui est responsable de cette anomalie?

Montréal. — Depuis six mois le Canada n'a expédié que 28,018 boisseaux de blé à l'Angleterre par les ports canadiens tandis qu'il lui en a expédié 107,149,079 par les ports américains.

Ceux qui désirent le développement de nos ports de mer n'ont-ils pas raison de se plaindre de la concurrence américaine?

—:*:—

Immigrants hollandais

Saskatoon. — M. Hoof, président du bureau de colonisation hollandais de la Saskatchewan, annonce que de nombreux contingents de colons nous viendront cette année de la Hollande. Le premier départ aura lieu des Pays-Bas le 17 mars. Il comprend 40 familles, 125 garçons et 20 filles.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Retour de Sa Grandeur Mgr Emard

Ottawa.— Un grand nombre de prêtres et de laïques étaient à la gare d'Ottawa, lundi le 22, pour saluer Mgr Emard à son retour de Rome. Suivant les désirs de Sa Grandeur, aucune cérémonie, si ce n'est le son des cloches de la Basilique, ne marqua cette arrivée.

:*:

Les dimanches tu sanctifieras

Québec.— Les ouvriers de Shawinigan employés à la pulperie locale, le Cie Belgo, ont prouvé d'éloquente façon leur volonté bien arrêtée de ne plus travailler une seule minute le dimanche. Le bon Dieu s'est réservé le dimanche, de minuit à minuit, et les ouvriers, même les plus pauvres et les moins rétribués, surtout ceux-là, ne veulent pas lui en voler un seul instant.

Il s'agit d'un principe, et dans les circonstances il n'y a pas de raisons suffisantes pour admettre un compromis, pour faire quelques concessions.

:*:

Mgr Curley blâme les Etats-Unis

Baltimore. — S. G. Mgr M. Curley, archevêque de Baltimore, a critiqué l'attitude du gouvernement américain au sujet de la persécution des catholiques du Mexique. Et Mgr Curley ajouta: "Je ne connais pas de pire situation que celle qui existe actuellement au Mexique, et cela dure depuis 10 ans. Pour nous, la liberté religieuse est quelque chose de sacré; c'est la pierre angulaire de la vie nationale.

"Depuis les jours de Carranza et de Villa l'Eglise catholique est persécutée au Mexique dans le seul but de la détruire. Les églises et les écoles sont fermées et les ministres de la religion sont chassés du pays. Malgré cela, notre gouvernement a décrété la recognition du gouvernement mexicain et les représentants du Mexique occupent une place d'honneur dans notre capitale. En d'autres termes, nous avons reçu le Mexique comme si c'était le pays le plus beau et le meilleur de la terre."

:*:

Réunion générale des catholiques allemands

Cologne. — La 65ème réunion générale des catholiques allemands aura lieu à Breslau, du 22 au 24 août.

La royauté du Christ sera le principal sujet traité. On commémorera le 110ème anniversaire de Joseph von Gorres et le 700ème anniversaire de la mort de saint François d'Assise.

La persécution continue

Mexico.— Le gouvernement mexicain continue de donner des ordres pour la fermeture des institutions religieuses et éducationnelles étrangères, d'un bout à l'autre du pays.

L'article de la constitution dont s'inspire le gouvernement pour faire pareille défense dit:

"L'instruction religieuse ne peut être donnée au Mexique que par des Mexicains.

Plusieurs collèges et couvents ont dû fermer leurs portes, et leur personnel quitter le pays, sous peine d'être déporté.

Quatre citoyens ont été blessés ainsi qu'un chef de police qui en mourra peut-être au cours d'une bagarre dans l'église de la Sainte-Famille à Mexico, quand les gendarmes vinrent pour fermer l'église, les femmes s'y opposèrent, et armées de bâtons elles défendirent l'entrée contre les assaillants. A la tête de ces braves chrétiennes se distinguaient des femmes de la meilleure société.

:*:

Frédéric Ozanam serait béatifié

Paris. — La cause de la béatification de Frédéric Ozanam, le vénéré fondateur de la Société de St-Vincent de Paul, va être incessamment étudiée à Rome par un tribunal ad hoc. Telle est la consolante nouvelle qui fut communiquée aux membres de la St-Vincent de Paul présents, en grand nombre, à la première assemblée réglementaire de l'année. Il fut décidé de distribuer à profusion l'image de Frédéric Ozanam dans nos familles catholiques, qui, sans doute, se feront un devoir de joindre leurs ardentes prières à celles des membres de la Société, afin d'assure la réussite du procès en béatification d'Ozanam.

:*:

Le navire Pie XI

Rome.— Le navire missionnaire, Pie XI (destiné aux missions d'Afrique), et que les catholiques de Milan, offrent au Pape, sera lancé, à Venise, au mois d'avril.

:*:

Les femmes catholiques de France devront voter

Paris. — S. E. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, publie dans l'Aquitaine, journal officiel de l'archevêque, une ordonnance sur la préparation des femmes françaises à l'exercice du droit de suffrage. Cette ordonnance comporte six articles. Il est établi, dans chacune des paroisses du diocèse, une Ligue de préparation, des femmes catholiques à l'exercice du droit de suffrage. Le cardinal invite toutes les femmes chrétiennes à s'enroler dans cette Ligue et leur interdit de faire partie des Ligues féminines organisées par les Loges maçonniques.

:*:

Un cardinal pour la Jugo-Slavie

Pour témoigner sa satisfaction au sujet du concordat avec la Jugo-Slavie, S. S. Pie XI élèverait bientôt au cardinalat, l'archevêque Rodrio de Belgrade. Ce sera le premier cardinal Jugo-Slave.

:*:

La menace "rouge" aux Etats-Unis

Hudson.— La police a été appelée à garder l'église catholique de St-Michael, ainsi que le presbytère, à la suite de menaces proférées contre le R. P. John T. Mullen, curé de la paroisse, par des "rouges" qu'il a déjà plusieurs fois dénoncés.

On a aussi demandé la protection des autorités fédérales et d'Etat pour la vie du prêtre.

La guerre entre le P. Mullen et les bolcheviks locaux commença lorsque le prêtre s'aperçut que des enfants avaient été attirés au club communiste et qu'ils y avaient été endoctrinés.

:*:

Les catholiques de l'Ouest au Congrès de Chicago

Winnipeg. — Le transport de plusieurs milliers de pèlerins de l'Ouest qui se rendront au congrès eucharistiques de Chicago, du 20 au 24 juin, vient d'être définitivement réglé par le service des voyageurs du Chemin de fer national du Canada à Winnipeg.

Chicago s'attend à recevoir un million et demi de visiteurs durant le congrès et le rôle que les chemins de fer seront appelés à jouer est si important et offre tant de problèmes qu'un comité spécial, composé d'experts, y consacre tout son temps.

L'Alberta et la Saskatchewan ont choisi le Chemin de fer national du Canada comme voie officielle des catholiques de toutes les nationalités qui se rendront au congrès.

NN. SS. Mathieu et Prud'homme ont déjà promis leur concours aux organisateurs de l'excursion, ainsi que l'abbé Mitré des Bénédictins de Muenster.

Au Manitoba, S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, est à la tête du train spécial du réseau national qui conduira les délégués de toutes les nationalités.

S'il faut en juger par les trains déjà retenus, la délégation canadienne à Chicago sera considérable et représentera toutes les parties du Dominion. En plus de ces trains spéciaux qui partiront de l'Ouest, le Chemin de fer national du Canada s'est déjà vu retenir par diverses organisations dix autres trains spéciaux qui partiront des provinces maritimes, de Québec et d'Ontario. Ceci n'est qu'un commencement et ne tient pas compte des nombreux pèlerins qui se rendront à Chicago par les trains régulier du réseau national. Ce dernier a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer le transport rapide et commode de cette foule de pèlerins.

:*:

Pour faciliter la circulation pendant le Congrès

Les représentants des autorités intéressées se sont réunis pour discuter les mesures à prendre pour assurer la circulation dans la ville de Chicago pendant le congrès eucharistique de juin prochain.

Il y aura des endroits réservés pour mettre un total de 50,000 autos afin de faciliter le voyage à ceux qui veulent venir par ce mode de locomotion. Dans toutes les routes conduisant à Chicago, on placera des placards donnant toutes les informations requises aux pèlerins venant en auto. Un grand nombre de nouveaux constables prêteront serment pour la période du congrès.

:*:

Le but de l'Internationale c'est la révolution universelle

Moscou.— La révolution mondiale continue à être le but de l'Internationale communiste, déclarait M. Zinovieff en faisant rapport au comité exécutif de l'Internationale dont il est le président.

:*:

Si j'étais le diable..

Un dimanche, dans une paroisse française, le curé monte en chaire, et, s'adressant à son auditoire, il lui dit: "Mes frères, si j'étais le diable..." Et après avoir prononcé ces mots, il promène un regard circulaire pour juger de l'effet que cette hypothèse avait produit. Il remarqua que, tout de suite, à l'encontre de ce qui arrive habituellement, l'auditoire était devenu attentif et que personne n'avait songé à prendre une position de tout repos.

"Mes frères, si j'étais le diable, vous croyez que je vous exciterais à jurer le nom de Dieu, ou à manquer la messe le dimanche, ou à manger de la viande le vendredi, ou à commettre des injustices les uns envers les autres..." Bref, tous les commandements de Dieu et de l'Eglise y passèrent.

"Non, je n'aurais pas ce courage, ajoute-t-il, et ce serait d'ailleurs trop facile."

L'auditoire était haletant et se demandait ce que pourrait bien faire M. le curé si, par impossible, il était le diable.

"Eh bien! si j'étais le diable, je vous abonnerais tous à un mauvais journal, ou du moins à un journal qui ne parle pas du bon Dieu et qui ne parle pas de l'Eglise. Mais comme je ne suis pas le diable..." On devine ce que fut le resto du sermon. Tant il est vrai que le bon journal, dans une paroisse, est le meilleur auxiliaire du prêtre et que l'apostolat sacerdotal est stérile, si l'intelligence et le cœur des fidèles sont chaque jour égarés et empoisonnés par des journaux hostiles ou indifférents à nos traditions nationales et religieuses.

Charles GAUTIER.

:*:

Belle réplique

Un lecteur d'un journal impie et immoral, disait un jour à une brave femme catholique, dans le but de ridiculiser sa foi: "Dites donc, Madame, pourquoi votre Bon Dieu fait-il tant pleuvoir cette année?"

—"Ah! monsieur, répondit-elle, c'est qu'on écrit aujourd'hui tant de saletés, comme celles que vous lisez habituellement, qu'il faut au bon Dieu une grande quantité d'eau pour les laver!

Une profession féminine qui se développe

MILWAUKEE, Wis. — La profession de garde-malade dans nos hôpitaux catholiques des Etats-Unis et du Canada se développe rapidement. Nos 715 hôpitaux catholiques possèdent environ 400 écoles de gardes-malades et préparent chaque année des milliers de sujets. Sur 150,000 gardes-malades diplômées aux Etats-Unis il y a de 30,000 à 40,000 catholiques. Elles ont leur association, l'"International Catholic Guid", sous la direction du Père Ed. F. Gareschè, S.J.

Le Vénérable Père André Hubert-Fournet

Une guérison miraculeuse—10 mars 1922

Le Vénérable André Hubert Fournet naquit en 1752 à Maillé, France. Ordonné prêtre et nommé curé de St-Pierre de Maillé sa paroisse natale, il ne tarda pas à s'attirer la vénération de ses paroissiens par son zèle ardent, son inépuisable charité et l'extrême austérité de sa vie.

Proscrit pour avoir refusé le serment à la Constitution civile du clergé, il fut forcé de s'éloigner du Poitou pour se réfugier en Espagne. Après avoir souffert quatre ans d'exil pour la foi, il revint au milieu de son troupeau au moment où la persécution recommençait ses fureurs.

Au prix de fatigues inouies et de périls incessants, auxquels il n'échappa que par miracle, il s'appliqua tout entier à renouveler les peuples dans la foi et à ramener les pécheurs à la pénitence; il travailla sans relâche à la prédication de la parole de Dieu et à l'instruction, élevant en même temps de jeunes clercs, nourrissant les pauvres avec une charité sans bornes, après s'être fait pauvre lui-même pour servir plus librement Jésus-Christ.

Durant cette période troublée et sanglante, une grange lui servait de chapelle. C'est là qu'il entendit en confession Mlle Bichier des Ages qui devint bientôt sous sa conduite et son inspiration la Soeur Elisabeth; fondatrice et 1re Supérieure générale des Filles de la Croix, dites Soeurs de St-André. Le Père André Fournet s'efforça d'inspirer à ses Filles l'esprit qui l'animait: sa dévotion extraordinaire aux Mystères de la Passion et de la mort de Jésus, et, par dessus tout, l'amour dont il était embrasé envers la Sainte Eucharistie.

C'est à La Preve, Maison-Mère des Filles de la Croix, qu'il mourut en odeur de sainteté, l'an 1834.

Lorsqu'en 1904, la persécution religieuse sévissait en France, une petite colonie de Filles de la Croix vint au Canada pour y faire l'oeuvre de leur vénérable Fondateur : l'éducation et l'instruction des enfants, surtout des enfants des campagnes.

Nous les trouvons, actuellement au Manitoba: à St-Adolphe, St-Malo, Winnipeg (Maison S-André); en Saskatchewan: à Willow-Bunch, St-Maurice de Bellegarde, Laflèche.

C'est à St-Adolphe qu'eut lieu la guérison dont nous allons parler. Mais laissons la parole au Rév. Père J. Saubat, Postulateur de la Cause du Vénérable dans son livre : *Vie du Vénérable Hubert* Fournet; Tome II, page 487.

"Une enquête canonique très sévèrement conduite, vient de se terminer au diocèse de St-Boniface, (Canada), sur la guérison de Sr. Julie-Pauline, Fille de la Croix. Cette religieuse d'une santé très précaire, à laquelle, au moment d'une crise très sérieuse, il avait fallu donner les derniers sacrements, tombait très gravement malade en 1921. Voici quel était son état, d'après la déposition du docteur Collin, un médecin traitant: "J'ai vu la Soeur Julie-Pauline, au milieu de juin 1921, souffrant de crises appendiculaires, avec un état général extrêmement mauvais. La malade avait des ascensions constantes de température; le pouls battait 90; il y avait de fortes douleurs abdominales localisées au point McBurnay; l'intestin ne fonctionnait qu'au moyen de lavements. L'examen de la paroi abdominale donnait: immobilité de la paroi — rigidité musculaire — matité — point McBurnay très douloureux." Une opération, pourtant nécessaire, était jugée impossible. Le diagnostic des trois médecins qui assistaient le docteur Collin est ainsi exprimé: "Nous avons arrêté le diagnostic de péritonite tuberculeuse avec adhérences, évoluant vers l'occlusion intestinale." Le pronostic des mêmes médecins a été celui "de la mort à brève échéance."

Dans cet état, la malade commence des prières auxquelles s'associent les Soeurs et les enfants de l'école, pour demander au Vénérable Père André la guérison. Une première neuvaine n'amène aucun résultat appréciable. Une deuxième commence le 1er mars 1922. Ce qui survint alors, la Soeur le raconte au tribunal: "Au dernier jour de la neuvaine, à 5 heures du matin, je sentais encore tous les symptômes du mal. J'ai commencé les prières du dernier jour. A 7 heures et demie, on m'apportait la sainte communion comme d'habitude."

"Ayant fait l'application de la relique sur l'abdomen, je fis une dernière invocation à notre fondateur et je me levai. A ma grande surprise, je pus revêtir mes vêtements religieux: ce que je n'avais pu faire depuis plusieurs mois. Je commençai ma prière du matin en marchant dans ma chambre. La première personne qui me trouva levée fut la Soeur infirmière, Sr. Marie-Edith; ensuite, ce fut la Supérieure, Sr Valérie St-Jean; puis, toutes les religieuses. En constatant ma guérison, le premier mouvement des Soeurs fut de se mettre à genoux pour réciter une prière d'action de grâces, terminée par ces mots: Vénérable Père André, merci!

Ayant déjeuné à l'infirmerie, je descends à la cuisine et je récite avec les deux Soeurs qui s'y trouvaient, les mêmes prières. La cuisine se trouvait à deux étages audessous de l'infirmerie. Je ne ressentis aucune souffrance en descendant les deux escaliers. Je me rendis ensuite à la chapelle jusqu'à midi. A midi, j'allai au réfectoire de la communauté et je pris à peu près l'ordinaire de la communauté: soupe, viande, légume et dessert, et ces aliments ne m'occasionnèrent aucune fatigue."

A la suite de l'événement, voici les constatations du docteur Collin: "Je l'ai vue une première fois à la consultation, et je l'ai renvoyée à plus tard, en mai, afin de constater sa guérison et pour voir si sa guérison se maintenait ou si ce n'était qu'une amélioration passagère. Je l'ai revue en mai avec le docteur Benoit. Tous les examens ont été négatifs. L'abdomen, à droite, était parfaitement souple et facile à palper. Je n'ai pas trouvé de différence entre l'abdomen droit et l'abdomen gauche. L'intestin fonctionne normalement. En aucun endroit, je n'ai pu constater le plastron rigide au point McBurnay. Nous avons examiné le coeur, les poumons, surtout le poumon droit, et nous n'avons rien constaté. D'après l'observation de la radiographie, tous les organes ont paru en parfait état. L'examen d'urine a donné: densité basse, pas d'albumine, pas de sucre, pas d'acide diacétique, pas d'acétones, aucun élément pathologique figuré. L'examen du sang est normal. Le Van Perquet est négatif, l'urée et le sucre dans le sang normaux. La guérison me semble dépasser les lois ordinaires de la nature."

Ajouter quelque chose à un tel exposé, fait sous la foi du serment devant le tribunal ecclésiastique, ne pourrait qu'en affaiblir la valeur et la portée.

Depuis que cette relation a été écrite, une Congrégation Romaine dans sa séance du 23 juin 1925 a reconnu la validité du Procès canonique tenu à St-Boniface.

La Congrégation anté-préparatoire du 4 août 1925 et la Congrégation préparatoire du 12 janvier de cette année 1926 ont été un triomphe pour la cause du Vénérable Père.

L'heure de la glorification du Vénérable Père André peut donc être attendue avec confiance; et, sans présomption, nous pouvons espérer qu'elle est très prochaine.

Pour vous, Mèsdames

La mode

Robes—Nous avont pris goût aux jupes amplifiées, volants, godets; a tel point que maintenant c'est presque un regard de pitié que nous jetons sur la silhouette mince et droite qui nous charmait tant. Cette grande capricieuse qu'est la mode tend même vers l'extrême et nous prépare des juges encore plus large. Nous avons des jupes en forme, des jupes à godets, à plissés, à panneaux. Des essais de draperie apparaissent sur la plupart d'entre elles, se terminant par un noeud en avant ou en arrière; nous avons des jupes courtes découpées en longues pointes inégales descendant jusqu'à la cheville. Elles se garnissent et se compliquent de plus en plus. On en voit qui sont garnies d'une série de boutons de fantaisie tout le long du dos et d'une gros noeud au bas. Parfois c'est l'encolure qui se ferme en arrière par un noeud de ruban dégringolant en pans jusqu'à la jupe.

Le noir revient et nous promet un succès *immense*. Le satin, le velours, la popeline de soie, le crêpe Georgette font des toilettes élégantes. On le brode très discrètement d'or ou d'argent, on en pose sur ces étoffes des broderies de jais et de paillettes.

Tous les tissus sont reversibles, *ce qui donnent de jolies effets lorsqu'on emploie l'étoffe sur les deux côtés*: par exemple, le côté mat et *le côté brillant* des étoffes noires. Avec les lainages unis d'un côté et à carreaux de l'autre, *on obtient des* ensembles très charmants, en employant un côté, soit le carreau ou l'uni, le brillant ou le mat, comme garniture. Le noir et le vert sont les couleurs les plus en vogue.

Les robes habillées nous montrent des tabliers drapés, serrés aux hanches *à la façon* d'un écharpe et venant se nouer en arrière dans un gros noeud. Il y a beaucoup de tuniques foncées dont l'ambleur se place en avant, en arrière, de côté, et dont le bord remonte en avant ou dans le dos.

Chapeaux—La mode est fidèle au petit chapeau, ce qui veut dire sans doute que les cheveux courts sont encore en faveur.

Cependant on nous prédit de grands chapeaux et plus de garnitures.

Mais auront-ils de la vogue? Ces petits chapeaux très nets et si peu garnis sont si commodes et si seyants. Les formes varient entre le relevé, la toque, le feutre souple, le béut, le turban, le drapé. On voit de nouveau des formes en petites plumes collées de tons assortis au costume.

Les garnitures consistent en petits *motifs de plumage*, de touffes d'aigrettes coupées, de petits oiseaux dorés, de touffes de blaireau, de plumes de coq, d'ailes, de fleurs et plumes métallisées. Des choux plissés, *les cocardes faits de ruban* bordé d'étroits galonnets d'or ou d'argent, constituent une garniture simple et jolie. On fixe ces noeuds sur la coiffure au moyen de broches, barrettes, perles et d'épingues.

Manteaux—Bien que la mode semble toute aux gadets. Ce printemps qui vient verra encore beaucoup de manteaux droits et on pourra les porter sans être démodés.

Beaucoup de femmes élégantes préfèrent cette forme amincissante et se soucient peu de manteau à godets.

NINON.

—:*:—

La couleur qui sied à votre teint

Bien souvent on demande quelles sont les couleurs qui conviennent le mieux comme couleur, suivant le teint et les cheveux de la personne.

En principe, le bleur clair est très favorable aux blondes, parce que c'est la couleur complémentaire du pâle orangé, base de la couleur blonde.

Le jaune, l'orange, le rouge conviennent aux brunes, parce que ces couleurs, par leur contraste avec la couleur brune des cheveux et du teint, les font ressortir dans leur plus grand avantage, leur servant en quelque sorte de repoussoir et enrichissant la nuance des cheveux noirs.

Un vert clair va bien également aux blondes à teint rose, parce qu'il s'ajoute à la délicatesse d'un tel teint, le rouge, sa couleur complémentaire, étant réfléchi après le vert.

La même nuance, par exemple, est très défavorable aux teints vermeils, parce quelle en accroit l'éclat, produisant l'effet d'un échauffement exagéré.

Le violet ne va à personne, parce que, comme il est le propre réflecteur du jaune, il augmente l'intensité de cette couleur, s'il la rencontre si peu que ce soit dans le teint ou la nuance de la chevelure: il change le bleu en vert et donne au teint olivâtre l'apparence de la jaunisse.

Le bleu ne saurait convenir aux brunes, parce que, réfléchissant l'orangé, il ajoute à la nuance foncée du teint.

Voilà la théorie complète du choix des couleurs à laquelle vous ne devez vous soustraire que le moins possible, si vous ne désirez pas être habillée ou coiffée à votre désavantage.

—:*:—

Lettre de la cousine

Ma chère Cousine,

L'instruction est un armement dont on a besoin plus que jamais pour les luttes de la vie. Mais un armement, un instrument, quelque précieux qu'il soit, ne vaut que par l'usage qu'on en fait. Un mauvais ouvrier, avec les meilleurs outils, ne fait jamais que de mauvaise besogne. Un bon, avec des outils médiocres, arrive parfois à faire des prodiges. Nous instruire, nous armer, ce n'est donc pas tout, ce n'est rien, si nous ne nous améliorons pas nous-mêmes. Combien de gens intelligents, savants, bien doués et riches par dessus le marché qui n'ont jamais rien fait de bon et se sont toujours plains du sort! C'est qu'à côté de leurs connaissances et de leurs qualités, ils avaient des défauts qui les annulaient. Il ne faut qu'une petite voie d'eau pour faire couler un grand navire.

Un des défauts les plus fâcheux, c'est le manque d'ordre. Sans ordre, on est presque toujours effaré, agité, on n'a jamais sous la main ce dont on a besoin. Je me rappelle une caricature où l'on voyait une jeune femme, prête à sortir avec son mari, disant avec désespoir : "Mais je ne peut pas trouver mon chapeau rose!" Et le mari lui répondait: "Que voulez-vous, ma chère Amie, vous avez si peu de tête et tant de chapeaux!"

Il faut de l'ordre dans l'arrangement de son ménage, dans ses vêtemens, dans ses travaux, dans l'emploi du temps surtout. Une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place. J'ajouterais volontiers: une heure pour chaque chose et chaque chose à son heure; c'es le moyen d'avoir beaucoup d'heures à sa disposition et de faire beaucoup de choses.

Il y a des gens qui disent qu'il faut prendre la vie comme une partie de plaisir; il y a des gens qui disent que c'est une vallée de larmes. Ce n'est ni l'une ni l'autre. Notre vie est en partie notre ouvrage. Il faut tâcher de jouir des jours bons et il faut supporter les mauvais. L'un et l'autre sont plus faciles *quand on sait remplir son devoir*, quand on vit unis, quand on s'aime, quand on se soutient. Le bien se double en le partageant, le mal s'atténue et s'adoucit. L'affection *mutuelle*, le dévouement, le sacrifice lui-même font trouver, presque dans les épreuves et dans les deuils, des consolations, des satisfactions, je disais presque des joies mélancoliques et profondes que l'on ne soupçonnait pas sans eux. On découvre chez ceux que l'on aime et avec qui l'on souffre, on découvre en soi-même des sources de tendresse, d'abnégation, de courage, qui montrent la vie sous un aspect plus grand, plus noble, et qui ouvrent au coeur et à l'esprit de plus larges horizons et de plus hautes espérances.

Et après tout qu'est-ce que la vie, sinon un temps qui nous est donné pour l'employer de notre mieux! Et que nous en reste-t-il lorsque nous arrivons à son terme sinon le peu de bien que nous avons fait, nos bonnes oeuvres et nos bonnes intentions!

Ce n'est pas ainsi que tout le monde comprend la vie. Il y a des gens qui n'y cherchent que les richesses, les honneurs, la gloire, les *plaisirs*. *Il y en a qui deviennent* pour les autres un objet d'admiration et d'envie. Un de ceux-là dont vous connaissez à peine le nom, ma chère cousine, mais qui a fait beaucoup de mal à la France, le prince de Bismarck, le chancelier de fer, écrivait en 1877 à l'époque de sa plus haute prospérité, dans une lettre intime: "Personne ne m'aime, je n'ai rendu personne heureux, ni moi, ni ma famille et j'ai causé le malheur de bien des gens. Sans moi, trois guerres n'auraient pas eu lieu: 80,000 vies humaines n'auraient pas été détruites et tant de familles ne seraient pas en deuil."

En regard de cette existence s'achevant dans le remords, mettez le coeur et la conscience d'une honnète fille qui, par son travail, a soutenu ses vieux parents; d'une brave femme qui a rendu heureux un bon ouvrier; d'une pauvre veuve qui à force de sacrifces et de nuits passées près d'une lampe dont la lumière est faible mais la flamme pure, est parvenue à élever de petits orphelins restés à sa charge, et à en faire d'utiles citoyens; d'une vieille grand'mère, enfin, qui à son lit de mort voit autour d'elle ses enfants et ses petits-enfants, arrêtant leurs larmes pour lui redire ce qu'elle a fait pour eux et, s'en va chargée de leurs bénédictions vers Celui qui pèse à leur véritable poids nos actes et nos destinées.

Où est la vraie grandeur, où est la vraie noblesse, où est le vrai bonheur?

A vous de conclure, ma chère cousine.

Cousine JEANNE.

L'enseignement secondaire dans la Saskatchewan

Explication des changements apportés à la loi scolaire par les derniers décrets de la législature

Il s'agit ici bien entendu de l'enseignement secondaire officiel, celui organisé par la loi des écoles publiques et qui se donne dans les High Schools et les Collegiates.

Les amendements récents adoptés par la Législature n'ont pas eu l'heur de plaire à tous et M. Latta vient d'essayer d'en montrer le bien-fondé dans une conférence à l'Association des commissaires d'écoles en convention à Régina. C'est cette conférence qui nous fournit les renseignements suivants:

L'enseignement secondaire tel qu'il existe actuellement

L'enseignement secondaire se donne actuellement dans trois catégories d'écoles: les high schools, les collegiates et les continuation schools. Les deux premières catégories *sont réglementées* par la loi de l'enseignement secondaire et la troisième catégorie par la loi des écoles. Celle-ci est régie par le bureau de l'école publique et renfermée dans les limites du district; celles-là ont un bureau spécial et ont les limites mêmes de la municipalité urbaine où elles sont situées.

L'école "continuation", selon M. Latta, est celle qui consacre une salle de classe à l'enseignement exclusif des matières du grade huit en montant; elle doit avoir une moyenne de 15 élèves: elle peut charger $15. aux élèves résidants et $50. aux autres; elle reçoit un octroi général de $1.50 par jour, et un octroi additionnel de $3., parce que c'est une classe à l'usage exclusif du grade huit et au-dessus.

La haute école doit avoir au moins 25 élèves dans le cours secondaire; elle reçoit un octroi de $4. par instituteur par jour; un octroi initial de $150. pour l'achat de fournitures spéciales; un octroi de $200., si les cours donnés couvrent plusieurs grades; et un octroi spécial de 15 sous par jour par élève non-résidant qui la fréquente.

Pour le Collegiate il faut 75 étudiants; il lui est concédé un octroi de $4. par jour et des octrois pour l'installation et les divers grades enseignés, en même temps que 15 sous par jour pour les élèves non-résidants.

Les amendements nouveaux

Les amendements nouveaux qui entreront en vigueur au mois de juin mettent toutes les écoles secondaires sur le même pied. Toutes chargeront le même prix, si l'on juge à propos d'établir un système de contributions; mais l'enseignement peut y être gratuit pour tout le monde si tel est le désir des bureaux de direction. Chaque district est libre de choisir l'une ou l'autre des deux méthodes suivantes: enseignement gratuit ou honoraires de tant per capita.

Aucun bureau de commissaires n'est obligé de charger quoi que ce soit aux élèves désireux de suivre les cours d'enseignement secondaire; mais s'il le fait, il peut demander jusqu'à $25. aux enfants résidant et jusqu'à $50 aux autres. Il est libre d'admettre gratuitement aux cours les résidants et exiger une contribution des autres, ou vice-versa; il peut s'entendre avec les municipalités d'où viennent les enfants pour fixer une somme globale où le paiement d'une somme annuelle qui couvrirait les frais d'instruction des enfants de cette municipalité, etc., etc.

Nous avons enlevé aux bureaux des hautes écoles l'obligation de recevoir les élèves non-résidant. Nous avons aboli l'octroi de 15 sous par jour qui dédommageait des charges encourues par cette obligation, ainsi que les petits octrois d'installation et d'étendue des cours. Par contre l'octroi des instituteurs a été porté de $4. à $4.50.

Il n'y aura plus désormais de "contiuation schools"; ces écoles rentrent dans la catégorie des hautes écoles, dont elle méritent le titre et les privilèges, parce qu'étant au nombre de 351, elles préparent aux examens des grades 9, 10, 11 et 12, plus d'élèves que toutes les hautes écoles et les collegiates réunis.

Ces amendements ont-ils leur raison d'être ?

La question de l'imposition d'une taxe aux élèves qui fréquentent les hautes écoles revient à celle-ci: Le public en général doit-il porter la charge entière de l'enseignement secondaire, y compris les pauvres —dont des milliers n'en pourront jamais bénéficier — ou bien le public en général doit-il seulement fournir les moyens de suivre ces cours à ceux qui le désirent? Il est juste et raisonnable que chaque individu paie une petite taxe supplémentaire pour le surcroit de privilèges dont il veut prendre avantage; tout comme un citoyen qui paie des taxes pour le support des services d'utilité publique d'une ville ne récrimine pas lorsque pour monter dans les tramways il a encore un 5 sous supplémentaire à payer.

Il y a actuellement 190,000 enfants dans la Saskatchewan à suivre les écoles primaires, et 16,000 les écoles secondaires. Sur ces 16,000, 2,000 jusqu'ici fréquentaient les collégiates et les hautes-écoles sans payer un sou. En autorisant les bureaux des écoles secondaires à prélever une taxe, on évitera l'encombrement des classes des hautes écoles des villes où les cours étaient gratuits, au grand bénéfice des "continuation schools" qui pour se soutenir devaient très souvent charger une surtaxe.

Statut légal des Français à l'étranger

Voici un extrait du raport de M. Camille Fidel au Congrès des Français résidant à l'étranger qui s'est tenu récemment à Paris:

Le statut des Français à l'étranger est profondément affecté dans sa stabilité par le conflit entre la législation française qui tient compte suivant les circonstances du "jus sanguis" et du "jus soli", et des législation de la plupart des républiques américaines où prédomine le "jus soli": les fils de Français nés aux Etats-Unis, en Argentine, etc., sont Américains, Argentins, etc., d'après la loi américaine, argentine, etc., ils sont Français d'après la loi française.

Pour atténuer ce conflit dans l'intérêt des Français établis à l'étranger, et en vue de régulariser leur statut au regard de la mère-patrie comme du pays d'adoption, le gouvernement français a présenté un projet de loi "modifiant certains articles du Code civil relatif à la nationalité". Ce projet de loi, adopté par le Sénat et adopté avec modifications par la Chambre des Députés, est revenu devant la haute assemblée et a été renvoyé à sa Commission de législation civile et criminelle il y a plus d'un an.

Diverses dispositions facilitent la naturalisation et la réintégration dans la nationalité française, et particulièrement opportun est ce nouveau paragraphe de l'article 17 du Code civil, aux termes duquel perd la qualité de Français "le Français même mineur, qui, ayant acquis par l'effet de la loi, sans manifestation de volonté de sa part, une nationalité étrangère, est autorisé, sur sa demande, par le gouvernement français à la conserver".

Les descendants de Français nés à l'étranger et ayant acquis la nationalité de leur pays d'adoption, peuvent néanmoins rester "francisants", c'est-à-dire conserver une affection particulière pour leur pays d'origine, continuer à défendre son influence et ses intérêts.

Service militaire

Jusqu'à ces derniers temps, la loi française appelait à servir sous les drapeaux tous les jeunes gens résidant à l'étranger, qu'ils eussent émigré avant la conscription ou qu'ils fussent nés à l'étranger de parents français: le fait de ne pas répondre à l'appel, les retranchait de leur patrie d'origine; mais le fait de se conformer à la loi française, compromettait irrémédiablement la situation qu'ils s'étaient créée ou étaient en voie de se créer à l'étranger. L'armée française ne gagnait qu'un petit nombre de recrues, tandis que le rayonnement économique de la France au dehors perdait ses plus utiles instruments.

Dans le courant de la grande guerre, la question a pris un caractère d'extrême gravité, en raison des mesures contre les déserteurs et les insoumis. Depuis la fin des hostilités, les milieux compétents ont continué à se préocuper du statut militaire des Français et des au profit de l'église. Dès que le gouvernement français a largement tenu compte de ce mouvement d'opinion dans l'article 98 de la loi militaire du 1er avril 1923, lequel dispense de la présence effective sous les drapeaux les Français nés ou établis avant dix-huit ans à l'étranger, hors d'Europe et des pays limitrophes de la Mediterranée, et y résidant, et leur accorde des facilités pour séjourner temporairement en France dans le but d'y achever leurs études.

—:*:—

Désarmements et non-désarmements

Pendant qu'extérieurement on fait force réclame autour de la Société des Nations, du Traité de Locarno, de la conférence du désarmement, il serait curieux de voir et d'entendre tout ce qui se passe dans la coulisse des gouvernements européens. Une dépêche au *New-York Herald Tribune* nous en fait soupçonner toute l'importance.

"*La Pologne qui ne paraît plus* redouter avec la même intensité une attaque armée de l'Allemagne ou de la Russie, et qui, par ailleurs, a un pressant besoin d'argent, veut réduire de 40 p.c. l'effectif de son armée. La France voit d'un bon oeil cet effort de désarmement. Si l'on en croit le correspondant du "Herald-Tribune" l'opposition serait venue d'où on l'attendait le moins.

Il est depuis plusieurs années, en effet, d'usage courant chez les Anglais de dénoncer le militarisme polonais, considéré à Londres comme l'un des facteurs qui compromettent le plus l'établissement d'une paix véritable en Europe.

Or, en voyant la détermination des Polonais de désarmer, l'ambassadeur d'Angleterre à Varsovie, sir William-G. Max Muller, aurait intimé aux autorités polonaises que cette mesure était inopportune, et que, si la Pologne donnait suite à son dessein, elle ne pourrait s'attendre à l'appui de l'Angleterre dans ses efforts pour se faire attribuer un siège permanent au conseil de la S.D.N." — Tas de farceurs!

Grandioses funérailles de M. l'abbé Gravel

Les funérailles de M. l'abbé Louis-Pierre Gravel, fondateur de Gravelbourg, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal dans la nuit du 9 au 10 février 1926, à minuit et demi, ont eu lieu à Gravelbourg jeudi, 18 février, à dix heures et demie.

Depuis son arrivée à Gravelbourg, le 15 février au soir, le corps reposait dans le sanctuaire de l'église paroissial. Il disparaissait presque dans l'amoncellement de fleurs qui avaient été envoyées de maints endroits par des amis et admirateurs. Nombreux aussi étaient les bouquets spirituels que des mains pieuses avaient déposés sur le cercueil.

L'église trop petite pour contenir la foule.

De bonne heure le matin la foule commença à entrer dans l'église revêtue, d'un goût sûr, par les soins de M. le vicaire Leclaire, de ses ornements de deuil. Tout Gravelbourg était là, mais on y remarquait aussi beaucoup d'étrangers des paroisses voisines, ainsi qu'un bon nombre de personnes de langue anglaise et de religion protestante. On remarquait, entre autres, MM. Crawford, surintendant du Canadien National, M. Henderson, de la Prairie Nurseries d'Estevan, honorable W. D. Knowles, député et ancien ministre, J.-H. Kern, le financier bien connu de Moose Jaw, B. F. McGregor, député, l'honorable Dr. Uhrich, représentant officiel du gouvernement provincial, les honorables juges MacDonald, Ouseley et Rimmer, MM. le docteur Lupien, A. Marcotte et C. Tourigny, de Ponteix; MM. A.-H. Bourassa, Ernest Colpron, Thomas Murray et H. Réginbal, de Laflèche; MM. J.-A. Ayotte, O'Gilvy et E. T. Sullivan de Moose Jaw; MM. L. Brishow, Z. Doucette, S. M. Madigan et H. Sutherland, Palmer; MM. Jean Bourrée, P. Connors, F. Cloutier, C. Creighan, E. Doran, A. Fréchette, J. Gawley, J. Kelly, John Kelly, Frank Kuntz, C. Laberge, J. Laffan, M. Landsverk, T. Maloney, O. Nadeau, P. Nadeau, F. Rioux, B. Seemann, W. Seemann, H. Seemann, C.-L. Smith, John Slavin, M. Slavin, O. Tétreau, M. Toohey, Mme Geo. Wray, Mme N. Crossman, Miss Kealy, Mme C.-L. Smith, de Mazenod; et aussi des représentants de Coderre, Courval et Meyronne, dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

La spacieuses église paroissiale était trop petite pour contenir toute la foule, malgré qu'on eut disposé plusieurs centaines de chaises dans les allées. Jamais encore une cérémonie religieuse n'y avait attiré autant de monde.

En face du cercueil on remarquait la garde d'honneur des Chevaliers du quatrième degré, avec l'épée et l'écharpe, composée de MM. Louis Braconnier, A.-N. Bourassa, Ernest Colpron, Hector Fortin, Thomas Gallant, J.-L. Guay, J.-M. Martel et E.-T. Sullivan.

Membres du clergé.

Nous avons pu nous procurer la liste suivante des membres du clergé qui rehaussaient de leur présence l'éclat de la cérémonie: Sa Grandeur Monseigneur O.-E. Mathieu, Archevêque de Régina, et le chancelier du diocèse, M. l'abbé A. Murray; M. l'abbé Chs. Maillard, curé de Gravelbourg; M. l'abbé Albert Gravel, curé de Mazenod, et cousin du défunt; R. P. J.-B. Boyer, O.M.I., représentant du R. P. J.-B. Beys, provincial des Oblats du Manitoba; R. P. Cruveiller, provincial des Pères de la Salette et curé de Weyburn; R. P. Coffin, curé de la cathédrale de Régina et représentant des RR. PP. Rédemptoristes; R. P. Jos. Magnan, O.M.I., supérieur du Collège Mathieu, Gravelbourg; M. l'abbé N. Poirier, curé de Ponteix; M. l'abbé H. Kugener, curé de Willow-Bunch; M. l'abbé H. Theunissen, curé de Claybank; M. l'abbé A. Dufresne, curé de Laflèche; M. l'abbé A. Benoit, curé de Wilcox; M. l'abbé A. Erny, curé de Meyronne; M. l'abbé J.-A. Morissette, curé de Radville; M. l'abbé D. Thibault, curé de Coderre; M. l'abbé H. Labrecque, curé de Assiniboia; Les Révérends Pères G. Boileau, J.-B. Beaupré, A. Dutilly, G. Desrochers, D. Jubinville, N. Massé, O. Paradis, Oblats de Marie Immaculée, professeurs au collège Mathieu; M. l'abbé L. Lussier, aussi du personnel du collège; M. l'abbé A. Leclaire, vicaire de Gravelbourg; M. l'abbé L.-E. Fortier, vicaire de Willow-Bunch; M. l'abbé M. St-Cyr, desservant de Verwood; M. l'abbé Cohan, vicaire de Moose-Jaw; M. l'abbé Roy, vicaire de Ponteix; MM. les abbés A. Ouellet, E. Morin, J. Denis, A. Ducharme, A. Poirier, du personnel enseignant du collège, ainsi que les RR. FF. A. Sylvestre et Gaboury, O.M.I., du collège.

Beaucoup de prêtres et de laïques ont été empêchés d'assister aux funérailles à cause des longues distances à parcourir en pleine saison d hiver, et aussi parce que plusieurs curés, retenus chez eux la veille par la cérémonie du Mercredi des Cendres, se trouvaient dans l'impossibilité d'arriver à temps.

Service et oraison funèbre.

Le service fut chanté par M. l'abbé Albert Gravel, curé de Mazenod, cousin germain du défunt, assisté par M. le curé Poirier, de Ponteix, comme diacre, et M. le curé Thibault, de Coderre, comme sous-diacre. Sa Grandeur Mgr Mathieu présidait au trône, assisté du R. P. Coffin, C. SS.R., et du R. P. J. Magnan, O.M.I., Sa Grandeur a donné l'absoute, pendant que tous les membres du clergé, en surplis, entouraient le cercueil, tenant chacun un cierge allumé à la main.

Pendant les funérailles, M. le curé Kugener, de Willow-Bunch, et M. le curé Erny, de Meyronne, célébraient la sainte messe pour le défunt aux autels latéraux.

Sa Grandeur Mgr Mathieu prononça l'oraison funèbre, en français et en anglais. Nous regrettons que cette pièce d'éloquence n'ait pas été prise à la sténographie. Rappelons seulement que l'orateur eut un beau mouvement d'éloquence lorsqu'après avoir raconté le travail de pionnier accompli en Saskatchewan par le défunt, il dit: "Et nous tous, ici présents, nous sommes venus nous asseoir à "l'ombre de l'arbre planté et arrosé par lui." Plus tard, parlant de l'église de Saint-Paul, de Londres, où reposent les restes de l'architecte qui l'a bâtie, il ajouta: "Son épitaphe ne raconte pas son oeuvre; elle dit simple- "ment; regardez autour de vous "vous et voyez ce que j'ai fait. "De "même, l'oeuvre du Père Gravel est "visible aux yeux de tous dans le "sud de la Saskatchewan. Elle est "là, tout autour de vous, et elle vi- "vra à jamais."

Le cortège funèbre.

A l'issue du service, six pionniers de Gravelbourg transportèrent le corps jusqu'au corbillard; c'étaient MM. Napoléon Aussant, Onésime Adam, Tancrède Bourgeois, Joseph Gaumont, Adélard Lefort et Amédee Piené. Le cortège se forme: en tête la fanfare du collège et celle des MM. Huel, formant un corps musicale de 34 instrumentistes dirigés par M. l'abbé Lussier, tous dans leur uniforme bleu d'azur, avec des écharpes de deuil. Le clergé vient ensuite, formant une procession imposante dans ses vêtements sacerdotaux, précédé par un ecclésiastique portant une croix. Puis le corbillard suit, trainé par quatre chevaux conduits par M Charles Caron. Il est entouré par quatre cavaliers; MM. Alfred Beauchesne, Arcade Bourgeois, Anselme Demers et Philias Guertin. Les huit Chevaliers du quatrième degré ci-dessus nommés forment une garde d'honneur. M. Charles LeMoine porte le collier de Président de la Saint-Jean-Baptiste, M. Elphège Gauthier, la bannière de Saint-Jean-Baptiste, et M. Ferdinand Gauthier, le drapeau du Sacré-Coeur, MM. Adélard Aussant, Anselme Bachand, O.-B. Bessette, François Gauthier, Félix Lamarre, Alex. Legault, Hector Legault, Philippe Remillard et Albert Viens, portent des couronnes de fleurs. On aperçoit aussi parmi les "Anciens" de Gravelbourg non encore nommés: MM. Joseph Amyot, Edgar Bertrand, Emile Beaudoin, Hormisdas Boutin, Omer Boisselle, Aldège Boucher, Sylvia Bourgeois, Arthur Charrette, Ar- Dubuisson, Toussaint Deaust, Henri DeWulf, François Gauthier, Adam Godin, Jean Hamon, Henri Lemire, Georges Levac, Napoléon L'Heureux, Stanislas Lagassé, Arthur Lagassé, Albert Lagassé, Ephrem Livière, Georges Larivière, Jacob zée, Zacharie Lacasse, Salem Larivée, Mailhot, Alphonse Mailhot, S. Mailhot, L.-A. Morin, A. Nassans, J.-A. Nobert, Jeffrey Piché, Jean Pelletier, Joseph Ross, Pete Ross, Philippe Rémillard, et J.-P Vermette. Assurent le service d'ordre; M. J.-O. Lafrenière, entrepreneur de pompes funèbdes, et M. Lechasseur, de la Police Provinciale. Les parents suivent le corbillard; l'honorable Juge Gravel, le Dr Maurice Gravel et M. Guy Gravel, frères du défunt, accompagnés de leurs familles; la famille de feu le Dr Henri Gravel; MM. Alphonse et Emile Dorais, cousins germains du défunt, accompagnés de leurs familles; la famille de M. Eugène Jacques, de Gravelbourg, et celle de M. Clovis Tourigny, de Ponteix; M. A.-N. Morin, neveu du Dr M. Gravel. La foule vient ensuite, très nombreuse, formant un défilé de près d'un mille, et, malgré la rigueur de la température, se dirige à pied vers le cimetière. De nouveau les porteurs mettent le cercueil sur leurs épaules et l'emportent à la fosse. Le caveau qui doit contenir les restes du défunt et des membres de sa famille n'est pas terminé; le Père Gravel, qui pensait souvent à la mort, avait pris les dispositions nécessaires pour le faire construire. En attendant, le corps reposera dans une fosse temporaire que M. le Curé Maillard accompagné de Mgr l'Archevêque et du clergé, bénit d'une voix émue. La foule se disperse ensuite, emportant dans son coeur le regret de cette mort prématurée et un souvenir reconnaissant pour la mémoire du fondateur de Gravelbourg.

Messages de sympathies.

Des messages de sympathies sont parvenus à la famille de la part des personnages suivants. Nous les donnons dans l'ordre de leur réception.

Son Eminence le Cardinal Hayes, de New York, où le Révérend Père Gravel avait exercé le ministère pendant quatorze ans avant de venir en Saskatchewan; R. P. U. Langlois, O.M.I., directeur du "Patriote"; M. le *Curé Bois, de St-Maurice*, Sask.; l'honorable juge Taylor, qui a écrit, entre autres choses; "C'est "un homme distingué qui s'en est "allé recevoir la récompense de sa "droiture, de son travail et de son "patriotisme"; l'honorable J. G. Gardiner, ministre dans le gouvernement procincial, qui dit: "Le gou- "vernement sera représenté par l'honorable Dr. Uhrich, mais c'est "mon devoir de vous écrire person- "nellement pour vous transmettre "mes sympathies et mon apprécia- "tion des longs services que le Ré- "vérend Père Gravel a rendus à la "Province. Son souvenir vivra "longtemps en Saskatchewan"; MM. Williams-G. Rose et A. J. Wickens, avocats à Moose Jaw; M. le Curé A. Dupraz, Forget, Sask.; l'honorable juge en chef Brown, Régina; M. F. W. Varley, avocat à Kincaid; M. le curé Magnan, St-Victor, Sask.; M. L. P. de Courval, Victoriaville, P. Q.; M. le curé Bonny, Wauchope; M. N. J. Davies, magistrat à Palmer; la famille Dorais, de St-Antoine sur Richelieu, P. Q.; M. le curé Dubois, de Rosetown, Sask.; le Très Honorable W. L. MacKenzie King, premier ministre du Canada; James Smith, Moose-Jaw; l'avocat Collins, de Moose-Jaw; l'honorable sénateur Killonghby, qui a écrit: "Comme colinisateur, le Père Gravel a réussi dans l'accomplisse- "ment d'une oeuvre où beaucoup "d'autres ont plus ou moins échoué. "Je considère sa mort prématurée "comme une perte signalée pour le "public"; l'honorable juge Embury; l'avocat N. R. Craig, Moose-Jaw; l'honorable juge MacKay, qui a parlé de "mon respect pour lui "et mon appreciation de la grande "oeuvre qu'il a accomplie pour no- "tre province"; M. Eugène Cadieu pharmacien, Montmartre; M. l'abbé Arès, Prince-Albert; Mgr J.-H. Brodeur, protonotaire apostolique et vicaire général de Prince-Albert, qui a télégraphié: "Le diocèse tout en- "tier s'associe au deuil de votre fa- "mille. L'ouest vient de perdre un "grand ami, Gravelbourg son fon- "dateur, vous et votre famille un "frère aimé. Prions pour lui"; l'honorable juge Rimmer; R. P. Boyer, O.M.I., de St-Boniface; Dr Trudeau et Madame Rondeau, Marieville, P. Q.; Madame Beauchemin, le Dr et Madame Moreau, Montréal; le Dr et Madame Plourde, Lebret, Sask.; le Dr Godin, Willow-Bunch; le Dr Donnelly, député fédéral; M. l'abbé Ouellette, directeur du bureau de colonisation, Montréal; M. le curé Reibel, Shaunavon; M. S.-B. Moore, ancien député de Swift Current; M. le curé Ménard de Verwood, Sask.; l'honorable J.-A. Cross, procureur général de la Saskatchewan, qui a écrit: "Peu "d'hommes ont contribué plus que "lui à la vie et au bien être de notre "province, et la Saskatchewan perd "en lui un grand ami et un citoyen "loyal et capable"; Les Révérendes Soeurs de Sion, de Moose-Jaw; J. Fray, Winnipeg; O. W. Mayrand, rédacteur de la "Presse", Montréal: F. Géraud, Pierre Maurel, François Maurel, B. Soury-Lavergne et Georges Demanche, avocat, de Paris, France; M. l'abbé Hunt de Saint-Jean, Ile d'Oléans, P. Q.; M. le curé Ferland, de St-Antoine, Sask.; M. G. W. Spence, régistrateur de Moose-Jaw, qui a écrit: "C'est une lumiè- "re et des plus brillantes, que le "Sud possédait dans le Père Gra- "vel" le R. P. Piacentini, supérieur des RR. PP. du Saint-Esprit, de Bordeau, P. Q.

R. I. P.

—:*:—

TRIBUTS DEPOSES SUR LA TOMBE DU PERE GRAVEL.

Offrandes de messes:

Mme Georges Gravel, de Montréal; Mme Ernest Cadieux, Gravelbourg; M. le curé Wilhelm, Ceylon, Sask.; M. le curé Albert Gravel, de Mazenod; M. A. N. Morin, Gravelbourg; La Société des Dames de l'Autel, de Palmer; Les marguilliers de Mazenod; M. et Mme A. Dorais, Gravelbourg; M. le juge Saint-Cyr, de Montréal; M. Fortin, avocat à St-Jean d'Iberville, P. Q.; La Société des Dames de l'Autel de Mazenod; M. F. L. McRae et M. J. Bourrée de Mazenod; l'honorable juge Philippe Demers, de Montréal; W. D. Bock, Mazenod; M. William Seemann, Mazenod; M. Charles Laberge, Mazenod; Fred Cloutier, Mazenod; Mme Marie Cloutier, Mazenod; M. Fred Gerow, Mazenod; M. Louis Cloutier, Mazenod; M. E. J. Dolan, Mazenod; Mlle A. Kealy Mazenod; M. H. J. Seamann, Mazenod; M. W. J. Westlake, Mazenod; M. W. Keough, Mazenod; M. F. Kessler, Mazenod; M. L. Pélissier, Mazenod; M. F. Rioux, Mazenod; M. J. Cloutier, Mazenod; M. B. Seamann, Mazenod; M. J. F. Hétu, Mazenod; Mme T. Murphy, Mazenod; Mme T. Shea, Mazenod; M. W. G. Dolan, Mazenod; M. A. Fréchette, Mazenod; M. John Kessler, Mazenod; Mme N. Crossmann, Mazenod; M. J. C. Kelly, Mazenod; M. O. Spinher, Mazenod; Mme et Mlle Pelletier, Montréal; l'Hôtel-Dieu de Montréal; l'honorable juge Gravel, le Dr. Gravel et M. Guy Gravel, l'honorable Joseph et Mme Demers.

Bouquets spirituels, fleurs, etc.

Honorable W. E. Knowles, Moose Jaw; M. l'avocat Wickens, Moose Jaw; M. le curé Maillard; famille LeMoyne, de Gravelbourg; famille LeMoyne, de Montréal; la famille de M. B. Hébert, de St-Constant, P. Q.; les Religieuses de Jésus-Marie; Les élèves du Collège de Gravelbourg; les Révérendes Soeurs Adoratrices du Précieux Sang; M. et Mme Gustave Pitau, Montréal; M. Yves Tessier-Lavigne, Montréal; Mme Alexandre Bessette, Montréal; Mlle Persillier-Lachapelle, Montréal; M. et Mme H. P. Bédard, Gravelbourg; la famille de M. Napoléon Boucher, Gravelbourg; Mme Berthe Poulin, Montréal; les Missionnaires Oblates et leurs élèves; les familles Chouinard et Guay, Gravelbourg; M. Guy Gravel; Dr Maurice Gravel; honorable juge Gravel; M. Mastai Dorais, Montréal; M. Emile Dorais, Gravelbourg; M. Em. Gravel, M. et Mme Charlebois, Gravelbourg.

—:*:—

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

SASKATOON. — L'équipe de débats des universités britanniques qui a remporté partout un si grand succès au Canada, a eu le triomphe facile sur l'équipe de la Saskatchewan. Le débat portait sur le protocole de Genève.

CALGARY. — Le Dr James Muir, doyen de la cour de l'Alberta, est mort à l'âge de 85 ans. Il habitait l'Ouest depuis 1890.

DRUMHELLER, Alta. — Le policier Albert McKeen, accusé de meurtre pour avoir fait feu sur John Nolan, boxeur et officier d'une union de mineurs, et l'avoir tué, a été acquitté, parce qu'il était à son corps détendant et dans l'exercice de ces fonctions.

BIG RIVER, Sask. — Verner Johnson a *gagné haut la main* la course de 50 milles du Dog Derby. Il couvrit cette distance en 4 h. et 25 minutes. Frank Schloegel n'arrivat que 16 secondes en arrière du vainqueur.

TROIS-RIVIERES. — M. Louis Caron, maire de la ville de Nicolet depuis 18 ans, architecte et président *de la compagnie* Caron, de Nicolet, est décédé à sa résidence à Nicolet. Il était âgé de 55 ans. La maladie qui le minait depuis plusieurs années s'aggrava tout *dernièrement*.

MONTREAL. — M. l'abbé Jean-Baptiste Audoin est le prédicateur de la station quadragésimale à Notre-Dame, cette année. M. Audoin fait partie du clergé de Paris et est âgé de 48 ans.

Woonsocket, R. I. — M. le Chanoine Coubé, l'un des plus grands prédicateurs francais de notre époque prêche la station quadragésimale à la paroisse du Précieux-Sang.

MONTREAL. — Le Chanoine Joseph Magloire Laflamme, ancien curé de Farnham, diocèse de St-Hyacinthe, est mort chez lui à l'âge de 78 ans.

CHELSEA, Qué. — Un violent incendie a détruit un magasin, un hôtel, un garage et trois résidences. Dommages de $20,000.

NEW YORK.—L'almalgamation de la Chase National Bank et de la Mechanics and Metals National Bank avec des ressources continuées de $1,000,000,000 a été annoncée par Albert B. Wiggin, président de la Chase National Bank.

MIDDLETOWN, N. Y. — Sept personnes brûlées à mort et vingt-six autres blessées, tel est le bilan d'un incendie qui détruisit un hôtel de $150,000.

La lumière de 1926

Nos lecteurs ont déjà dû recevoir le premier numéro de la trente-huitième année de publication de la belle et utile revue du Dr Pierre. Chaque année la compagnie éditrice de cette revue exclusivement consacrée au remède Novoro si répandu partout, en fait faire la remise d'un numéro à tous les abonnés des journaux où elle annonce.

D'une tenue typographique irréprochable et d'une composition littéraire soignée, la "Lumière" de 1926 contient des articles intéressants, et en plus de renseignements généraux sur les différentes préparations médicales du Dr. Peter Fahrney & Sons de Chicago, de nombreux témoignages de personnes recommandables.

Le Novoro comme on le sait ne se vend pas aux pharmacies; les inventeurs en font la distribution eux-mêmes, soit directement, soit par l'entremise d'agents spéciaux. Vous n'avez qu'à feuilleter la Lumière pour savoir à quelles conditions et par quels moyens vous pouvez vous procurer ce remède universellement estimé.

Soumissions pour amélioration des chemins

PROVINCE OF SASKATCHEWAN

Des soumissions scellées et étiquettées: "Soumission pour le projet 3-G-b," seront reçu par le soussigné d'ici mercredi midi, le 17 mars 1926, pour l'amélioration de onze milles du Chemin Provincial, de Canwood à Polwarth et de Mattes Siding à Debden.

Une garantie de $2,500.00 doit accompagner chaque soumission.

Copies des plans, devis et spécifications peuvent être consultées au bureau du soussigné et aux bureaux des personnes suivantes:

Wm. Grant, 105 Ross Block, Saskatoon Sask.,

Le Greffier de Prince-Albert, Sask.,

Le Greffier de North Battleford, Sask.,

P. Goulding, Sec.-Trés. R. M. No. 494, Canwood, Sask.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au bureau du Député Ministre, à quatre heures de l'après-midi, mercredi le 17 mars 1926.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles

H. S. CARPENTER.
Député Ministre de la Voirie.
Régina, Sask.,
24 février, 1926.

LES NOUVELLES

Le concours d'histoire du Canada

Québec.— Le secrétaire provincial vient d'autoriser à procéder les membres nommés dans le jury qui sera appelé à juger les travaux présentés au concours d'histoire du Canada. Les travaux présentés à ce concours ont été remis à M. P.-G. Roy, archiviste de la province le 30 décembre 1925 et sont au nombre d'une cinquantaine, dont plusieurs proviennent d'auteurs étrangers à la province de Québec.

Le jury de ce concours est ainsi constitué: M. Ths. Chapais, représentant le secrétaire de la province; M. P.-G. Roy, ex-officio; Mr l'abbé L. Groulx, nommé par l'Université de Montréal; M. l'abbé N. Morrissette, représentant l'Université Laval et M. C.-E. Fryer, désigné par l'Université McGill. Ces juges commenceront immédiatement leur travail.

—:*:—

Un monument au père du communisme

Moscou.— Au coeur de Moscou on va ériger un gigantesque monument de bronze à Karl Marx, le père du communisme. Il aura 60 pieds de haut et coûtera $200,000.

Trois millions pour les Sauvages

Ottawa.—L'an dernier le Canada a dépensé $3,885,193 pour les sauvages dont $20,251 pour leur instruction.

—:*:—

Avons-nous tant besoin de sténographes et de "demoiselles"?

Québec. — M. Gustave Delisle, député de Chicoutimi, dans un discours à l'Assemblée législative, l'autre semaine, a fait des suggestions très intéressantes au gouvernement et principalement au secrétaire provincial. Celui-ci doit se hâter d'encourager l'éducation agricole. Il a commencé déjà, mais il faut faire vite. Dans les écoles normales, il faut enseigner aux jeunes filles plutôt à tricoter et à planter des choux qu'à faire de la sténographie et de la dactylographie. Avons-nous tant besoin de sténographes et de "demoiselles"? De même les collèges commerciaux, dans les régions rurales, doivent moins viser à former des commis que des agriculteurs.

Un bon agriculteur doit savoir tenir des comptes. Qu'on apprenne aux fils de cultivateurs à tenir les comptes d'une ferme, de façon à s'apercevoir si elle rapporte ou non et combien elle rapporte. Il faut encore que l'école apprenne aux fils et aux filles de cultivateurs l'amour de la terre et de la vie rurale.

—:*:—

L'Est nous connait encore trop peu

Les journaux des provinces de l'Est — y compris ceux de notre langue — commettent facilement des bévues dès qu'il s'agit des choses et des gens de l'Ouest. Tout récemment encore, la "Gazette", de Montréal, parlait de M. Arthur Marcotte, de Ponteix, comme de l'"unique député conservateur de la Saskatchewan" et le "Soleil", de Québec, voyait en lui "le seul candidat élu du parti de M. Meighen dans cette province de l'Ouest".

M. Arthur Marcotte, s'il est connu pour ses attaches conservatrices, n'a cependant jamais été député, ni au provincial ni au fédéral. Il n'a pas davantage été candidat de M. Meighen aux dernières élections.

Il faudra encore bien des voyages de "Liaison Française" et de "Survivance Franco - Canadienne" pour que les informations de certains journalistes de l'Est sur notre compte soient parfaitement au point. (La Liberté).

—:*:—

Forcées d'être modestes

Athènes.— La nouvelle loi obligeant les femmes mariées et les jeunes filles de plus de 14 ans à porter des robes dépassant de 7½ pouces les genoux sera vigoureusement appliquée.

—:*:—

Un aviateur téméraire se tue

Paris. — A la suite d'une gageure avec l'un de ses amis qu'il passerait en avion dans l'espace libre entre les piliers de la tour Eiffel, l'aviateur Léon Callot a été brûlé à mort. Il avait compté sans les fils de radio contre lesquels sa machine est allée donner. L'avion s'écrasa sur le sol et prit feu. Quand les pompiers arrivèrent, l'aviateur était déjà mort.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST

MEYRONNE, Sask.

—Dimanche le 7 février, nous avons eu notre réunion annuelle de l'A. C. F. C. Voici les officiers élus pour 1926.

Président: Dr. L. A. Aubin; Vice-Président: Adam Bouvier; Secrétaire-Trésorier: Omer A. Barsalou.

Sur proposition de MM. Bouvier et Van Eslande, les directeurs sont choisis de façon à représenter les différents districts scolaires. Les personnes suivantes furent choisies par l'assemblée:

MM. Alp. Doucet: district du village de Meyronne; Ernest Milaire: district de Vindicative; Jos. Hamel: district de Glenarchie; Victor Monette: district de Grace Hill.

Après des discussions d'intérêt concernant les districts scolaires, il a été décidé de donner une soirée récréative au profit de l'A. C. F. C. Nous espérons que tous mettront de la bonne volonté en y assistant en grand nombre. Nous avons des artistes de mérite et nous vous promettons bien du plaisir. Venez vous divertir en même temps vous aiderez une bonne oeuvre.

—Notre bon curé, M. Erny, est de retour depuis la semaine dernière après une absence de deux mois.

—Mercredi, le 11 février, eut lieu une grande réunion d'amis chez M. Trefflé Brisebois, pour enterrer sa vie de garçon. A minuit un copieux repas fut servi. Tous s'amusèrent beaucoup et chacun s'en retourna chez lui rapportant un doux souvenir de sa veillée. Malheureusement, on n'enterre sa vie de garçon qu'une fois.

—M. Edmond Phillibert, est à ajouter un étage à sa résidence; une fois fini ça va être une des plus belles places du village, et rien de surprenant puisque c'est M. Phillibert qui exécute les travaux. M. Phillibert est un des vieux entrepreneurs du Sud de la Saskatchewan, et nous n'hésitons pas à le recommander à qui pourrait avoir besoin des services d'un homme capable et fiable.

—On nous apprend que M. Adam Bouvier est malade de la grippe, depuis quelques jours. Espérons qu'il sera bientôt rétabli.

—M. Léo Gareau, annonce l'ouverture de sa nouvelle maison de commerce. M. Gareau a été nommé agent local de la Compagnie Agricole International et aussi de la British American Oil Co., à nous de l'encourager. Bon succès Léo.

—Encore un des nôtres qui se lance dans le commerce. M. A. Sénécal a fait l'acquisition d'un auto sedan, et fait de la messagerie. M. Sénécal est bien recommandé comme chauffeur expert, et surtout comme un gentilhomme bien galant. Jeunes demoiselles, prenez note!

—Lundi dernier eut lieu à Ponteix, le mariage de M. Trefflé Brisebois de Meyronne, avec Mlle C. Roberge de Ponteix. Nous leur souhaitons une longue vie conjugale.

—Mme. Arthur Phillips et sa petite fille Lucille sont en visite chez M. et Mme Barsalou.

—MM. Chas. Aubin et L. Turner, sont en visite à Joeville.

—:*:—

MONTMARTRE, Sask.

Dimanche le 21 février, nous avons eu dans notre salle paroissiale une magnifique soirée de cartes qui a rapporté la somme de $50. Et dimanche prochain, le 7 mars, nous aurons encore une autre partie de cartes. Nous offrons nos félicitations aux nouveaux officiers du cercle provinciale de l'A. C. F., pour le succès de leur première soirée et pour le zèle qu'ils semblent avoir pour le soutien de nos oeuvres paroissiales. Sachons les encourager en venant nombreux aux soirées qu'ils veulent bien organiser au profit de notre église.

Décès.

M. et Mme Osias Hamelin ont eu la douleur de perdre leur fils Willie décédé à l'âge de 5 ans, le 22 février. A la famille éprouvée nos sincères sympathies.

Retour.

M. Georges Gratton et F. Coupal qui étaient partis au commencement de décembre dernier avec notre dévoué curé, M. J. A. Thériault, pour aller vivre quelques mois dans le chaud climat de la Floride, sont revenus dans la paroisse la semaine dernière. M. J. A. Thériault nous reviendra, dit-on dans quelques semaines.

"Curling"

Notre grand tournoi régional pour y gagner la coupe en argent, destinée aux vainqueurs de la présente saison du "Curling", a eu lieu il y a une quinzaine de jours. M. B. Coolican et ses trois joueurs ont gagné les premiers prix et la coupe en argent pour les hommes. Mlle Germaine Ecarnot et ses associées ont gagné la coupe, et les premiers prix pour les Dames.

A l'Hôpital.

M. l'abbé A Lévesque qui était parmi nous depuis une couple de mois pour refaire sa santé est parti pour l'hôpital des Soeurs Grises à Régina, pour y suivre un traitement. Nous lui souhaitons un prompt et durable rétablissement.

Pensée.

L'alcool est le pire des ennemis de la race humaine.

(Mgr Latty, arch. d'Avignon).

—:*:—

ST-PAUL, Alta.

Le Centenaire des Oblats

Les Rév. Pères Oblats de St-Paul des Métis convoquèrent tous les Pères et tous les frères de la région, ainsi que les prêtres séculiers des environs, pour célébrer, le 18, le centenaire de l'approbation des Règles de leur Congrégation. Dès le 17 au soir, étaient réunis, au presbytère, où le R. P. Tessier, O.M.I., curé, et le R. P. Leclainche, O.M.I., assistant, leur donnèrent la plus cordiale des bienvenues, MM. les abbés Ch. F. Okhuysen, curé à St-Vincent, J. Hamelin, curé à St-Edouard ; Em. Coulombe, curé à Ste-Lina; le R. P. Gabillon, O.M.I., Lac la Selle; R. P. Pratt, O.M.I., Sacré-Coeur; le frère Vannelle, O.M.I., Legoff. Ce dernier avait laissé son compagnon, le R. P. Balter, malade à Bonnyville, croyant qu'il serait suffisamment rétabli pour venir le 18 au matin avec les abbés Lapointe, curé à Bonnyville, et L. Connoir, curé à St-Joseph, mais le froid, la distance et le malaise du R. P. Balter les empêchèrent tous trois de prendre part à cette fête de famille. L'abbé Em. Tessier, curé de Lafond, vint jeudi matin se joindre à ses confrères.

Malgré le froid, en plus des 300 enfants des écoles du village, il y avait un très grand nombre de paroissiens à la messe solennelle, chantée par le R. P. Gabillon, O.M.I., assisté de l'abbé Okhuysen, et du R. P. Pratt, O.M.I., comme diacre et sous diacre.

Le choeur de chant et l'organiste s'exécutèrent comme aux jours de grandes fêtes. La décoration de l'autel et les enfants de choeur nombreux et en grande tenue donnaient un je ne sais quoi d'impressionnant à cette célébration.

Le prédicateur était annoncé depuis le dimanche précédent. La curiosité d'un grand nombre était piquée, car le jeune prêtre, le nouveau curé à Ste Lina leur était inconnu. Tous sortirent impressionnés: l'abbé Coulombe sut plaire et toucher. Longtemps nous garderons gravé en nos mémoires le tableau qu'il nous a si bien décrit. Sur les instances des Rév. Pères nous avons obtenu qu'il nous remit quelques notes afin de résumer son sermon pour l'ajouter à la chronique. Ce squelette laissé un peu deviner ce qu'était la réalité.

Sermon par l'abbé Em. Coulombe, curé à Ste Lina

"Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patri et Filii et Spiritus Sancti: "Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant, au nom du Père et du Fils et du St-Esprit." Matth., 28-19.

"Mes Révérends Pères,

Mes bien chers frères:

Il y a, dans la chapelle du Scolasticat de Marie Immaculée à Edmonton, une peinture qui forme l'antipendium du maître-autel. La richesse du coloris, le fini du décor, les attitudes variées des différents personnages spirituellement peintes, sont certes quelques-unes des précieuses qualités de ce tableau, mais son plus grand mérite est dans la délicate expression d'une forte pensée exprimée par le calme symbolisme d'une allégorie typique où s'entremêlent des personnes qui ont vécu distantes d'un siècle.

"Au premier plan, est un grand vieillard, revêtu d'une ample soutane noire, retenue à la taille par un ceinturon rouge. Une longue chevelure blanche, et ondulée, atteignant presque les épaules, encadre comme d'une auréole cette figure noble et sereine et nous indique que cet évèque vivait il y a 100 ans. A droite, au fond, au second plan, l'on aperçoit, puissant et ferme, le dôme du Vatican, baigné d'une douce clarté; image de la paix et de la survivance de l'Eglise, qui semble protéger le groupe d'hommes réunis à ses pieds autour du noble vioillard. Car de fait celui-ci n'est pas seul. Une dizaine d'autres soutanes noires également retenues par des ceintures rouges, sont groupées autour de lui. Et lui, d'un double geste, semble leur dire les paroles de feu mises en relief sur une plaque dorée attenant au tableau: "Euntes ergo, docete omnes gentes. Allez donc, enseignez toutes les nations"; tandis que l'inclination des uns et l'attitude soumise des autres semblent lui répondre les paroles gravées sur l'autre tableau: "Evangelizare pauperibus misit me. Il m'a envoyé évangéliser les pauvres." (Lc. IV, 18.).

Ce vieillard, ces paroles, ce groupe d'évêques, vous les reconnaissez, mes RR. PP., et vous, mes chers amis, vous devinez déjà ce que représente ce tableau. Le grand vieillard, c'est Mgr de Mazenod, le fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, ceux qui l'entourent ce sont quelques-uns de ces 35 vaillants évêques que sa congrégation a déjà fournis à l'Episcopat catholique.

"La grande pensée du peintre, en représentant Mgr de Mazenod envoyant, de la colline du Vatican, par toute la terre, ses fils missionnaires, n'était-elle pas de faire jaillir en nos mémoires le souvenir du colloque d'adieu de Jésus avec ses apôtres, lorsque sur le mont des Oliviers Il leur donna la divine mission de parcourir le monde entier et de prêcher l'Evangile? Le Vatican n'indique-t-il pas que Rome approuve cette nouvelle mission!...

"Si en janvier 1812, l'on avait présenté ce tableau au jeune prêtre de 29 ans qui, quelques mois après son ordination répondait à Mgr Jouffret, arch d'Aix, lui demandant ce qu'il désirait: "Rien, Mgr, veuillez seulement permettre que je me consacre tout entier au soin de la jeunesse et des pauvres," si on lui avait présenté ce tableau, dis-je, en ajoutant: "C'est vous, de Mazenod, et quelques-uns des membres de votre congrégation, "il eut sourit et pris cela pour une piquante plaisanterie... Quoiqu'il en soit, ce jeune homme, issu d'une famille noble,... exilé par la révolution de 1793,... à son retour de Venise, poursuit ses études au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris... est ordonné en décembre 1811 par l'Evêque d'Amiens... Dans le diocèse d'Aix où il se dévoue sans mesure pour la jeunesse et les pauvres.... il ne suffit bientôt plus à la besogne.... il songe à s'adjoindre des compagnons embrasés du même feu pour le salut des âmes... L'abbé Tempier, devient, en janvier 1816, son premier compagnon... d'autres se réunissent autour d'eux... Dieu bénit leur zèle et leur donne le succès... bientôt tous désirent une règle... L'abbé de Mazenod craint le terrible poste de fondateur et retiré dans la solitude il écrit les Constitutions pour la petite Société des "Missionnaires de Provence", comme ils s'appellèrent d'abord... Dieu semble les bénir d'une manière encore plus visible.. le temps est venu de soumettre les constitutions à l'approbation du Saint-Siège. Recommandé par 7 évêques, l'abbé de Mazenod part pour Rome, et obtient, le 27 février 1826, non pas un décret de louange, mais l'approbation définitive du Pape Léon XII et en plus le nom de "Missionnaires Oblats de la très Sainte et Immaculée Vierge Marie." Voilà pourquoi parler du 17 février c'est éveiller de bien doux souvenirs dans le coeur d'un Oblat... Aujourd'hui dans toutes les parties du monde là où il y a des Oblats il y a grande réjouissance et de multiples actions de grâces sont rendues à Dieu. Plus de 3,000 Oblats célèbrent aujourd'hui cette fête, bientôt ils seront encore plus nombreux car environ 1500 jeunes gens sont dans les maisons de formation de la congrégation... La célébration du centenaire est presque une fête mondiale: la France, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, l'Irlande et le Canada dans toutes ses provinces, les Etats-Unis, les territoires du Nord-Ouest, le Mackenzie, l'Athabaska, le Keewatin, et le Yukon; au Ceylan, Colombo et Jaffna; en Afrique, le Natal, le Basutoland, le Transvaal, l'Etat d'Orange; enfin l'Australie.... Le Canada leur doit beaucoup.... surtout l'Ouest, qui leur fut exclusivement réservé... Etudiez l'histoire religieuse de toutes les paroisses et de toutes les missions... presque toujours, il y a au début, un Oblat de Marie Immaculée. (Ici le prédicateur fit un bref historique des différents diocèses de l'Ouest, et termina par la fondation de la paroisse de St-Paul en 1896 par le R. P. Therrien.)

La congrégation des Oblats est certainement florissante... elle le sera tant qu'elle sera fidèle à l'esprit de son fondateur... Qu'est-ce que la vie religieuse... ses grandeurs... et ses renoncements.... sa beauté... et ses sacrifices.... Appel aux enfants... exhortation à lire l'histoire des missionnaires de leur pays... si la voix de Dieu se fait entendre, ne pas faire la sourde oreille, quels que soient les obstacles... Exemple: Un parent du fondateur des Oblats regrette de voir s'éteindre avec Charles la famille des de Mazenod si celui-ci devient prêtre: "Mais, mon oncle, répondit-il, rien ne ferait, ce me semble, plus d'honneur à notre famille que de finir par un prêtre."

Dette de reconnaissance que tous doivent aux Oblats... l'acquitter aujourd'hui par la prière... et une gratitude qui ne se démente jamais ... Ce que St-Paul des Métis doit aux Oblats!....

La marque extérieure distinctive de l'Oblat, c'est sa croix d'oblation. il la reçoit après 4 ans de probation et d'épreuves; lorsqu'il fait ses voeux perpétuels, — cette croix objet de ses désirs depuis des années, l'accompagnera toujours; elle sera témoin des premiers transports du profès,... témoin des premières joies sacerdotales... témoin des premiers échecs de prêtrise,... témoin des premières grandes peines,... receveuse de toutes ses larmes de bonheur et de douleur,... témoin de toutes ses rénovations de voeux,... témoin de la rénovation de ce matin en ce jour mémorable du centenaire de l'approbation de ses Saintes Règles... cette croix usée par les années de rudes combats cachés et de secrètes victoires, l'Oblat, à l'exemple du Saint Fondateur Mgr de Mazenod, la tiendra en main lorsqu'il renouvellera pour la dernière fois ses voeux: "Voveo paupertatem, castitatem et obedientiam perpetuam, Je fais voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance perpétuelle", et en échange, il recevra son Jésus pour la dernière fois:... digne fin d'une vie d'Oblat et prémices heureuses de la grande récompenses promise aux apôtres: "Allez enseignez toutes les nations... là où je serai, là aussi vous serez avec moi.

Ainsi soit-il."

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPÉCIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WOLSELEY, Sask.

—Ces jours derniers, nous avons eu la visite de notre dévoué Propagandiste de la Presse Catholique, M. l'abbé Chs. Arès. Dans un magnifique sermon, durant la grand'messe, il nous a expliqué les avantages précieux de recevoir le journal catholique. Espérons que ces bons conseils et sa présence au milieu des franco-canadiens de Wolseley, feront naître une flamme plus vive de patriotisme parmi nos catholiques de langue française. Ici, nous sommes entourés de citoyens ne partageant pas nos croyances et ne parlant pas le français. Motif encore bien plus sérieux, pour nous abonner au *Patriote*, si nous ne voulons pas que la génération qui grandit, se familiarise trop tôt avec la langue anglaise. M. l'abbé Arès a aussi parlé en anglais, encourageant les quelques catholiques de langue anglaise à s'abonner au St. Peter's Messenger.

—Le lundi, 22 février, nous avons eu une partie de cartes, dont les deux tiers des recettes, furent pour l'oeuvre du *Patriote* et l'autre tiers, pour les oeuvres paroissiales.

Election des directeurs pour l'A. C.F.C. Ont été élus: Messieurs Emile Souchotte, 24 votes; Edmond Ayotte, 20; Antonio Béliveau, 17 ; Dames: Alex. Dupuis, 20; Maurice Tourigny, 20; Alexandre Provencal, 17; Adrien Bonneville, 17; Emilien Dureau, 16.

M. le curé est allé à Ponteix pour plusieurs jours, pour aider son frère dans le ministère paroissial. M. l'abbé Roy, vicaire de Ponteix, sera à Wolseley pour s'occuper du ministère durant l'absence de notre curé.

M. Adjutor Laverdière, nous est revenu de l'Est, après quelques mois d'absence.

GRAVELBOURG, Sask.

Chronique du Collège.

Messes de Requiem.—

Vendredi et samedi, les 12 et 13 février, des Grand'Messes de Requiem ont été célébrées au collège pour le repos de l'âme du R. P. Jos. Caron, O.M.I., ancien professeur et préfet des études, recommandées par les Congréganistes de la Sainte-Vierge dont il était le directeur.

Départ.—

La Révérende Soeur Saint-Bernard du personnel des Religieuses Oblates du Jardin de l'enfance, acpagnée de la Révérende Soeur Saint Philippe, nous a quittés gravement malade, samedi le 13 février, pour la Maison-Mère de sa congrégation à Saint-Boniface, Man.

Service Funèbre.—

Vendredi matin, le 19 février, fut célébré au collège un service pour le repos de l'âme de M. l'abbé Pierre Gravel, ancien procureur et bienfaiteur insigne de l'institution. Le célébrant fut le R. P. Jos. Magnan, O.M.I., supérieur, assisté du R. P. J.B. Beaupré, O.M.I., et de M. l'abbé Ducharme, comme diacre et sous-diacre. Etaient présents, outre le personnel dirigeant et les élèves, M. l'abbé Gravel, curé de Mazenod et cousin du défunt, M. le juge A. Gravel, ainsi que plusieurs parents et amis du regretté défunt.

Le Centenaire des Oblats.—

Malgré les deuils récents et douloureux causés par la mort de M. l'abbé Pierre Gravel, fondateur de Gravelbourg, et du R. P. Caron, ancien directeur des études, les RR. PP. Oblats du collège n'ont pas voulu laisser passer inaperçu le grand événement du centenaire de leur congrégation religieuse et ils ont voulu le célébrer dans le recueillement et la piété. Le matin du 17 février, jour jubilaire, il y eut, grand'messe solennelle dans notre chapelle artistiquement décorée, célébrée par le R. P. J. Magnan, assisté du R. P. G. Boileau, comme diacre, et du R. P. D. Jubinville, comme sous-diacre. Les élèves ont exécuté des chants de circonstances.

Le midi, il y eut banquet intime pour les membres de la communauté et les collégiens.

Le lendemain fut le jour de réception des membres du clergé et des amis de l'institution. La banquet eut lieu le soir sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur O.-E. Mathieu, archevêque de Régina. Dans la soirée des discours ont été prononcés par des orateurs distingués. Au commencement de février, Monseigneur publia une lettre-circulaire sur les gestes d'apostolat des Missionnaires Oblats dans l'Ouest Canadien,—en cette soirée du centenaire, Sa Grandeur parla spécialement de la grande oeuvre de l'éducation de la jeunesse et en particulier de la belle oeuvre d'éducation religieuse et nationale accomplie par les Oblats au Collège Mathieu en faveur de la jeunesse franco-canadienne de notre province.

L'Honorable Dr. Uhrich, ministre de l'hygiène et secrétaire provincial dans le gouvernement de la Saskatchean, passa en revue, dans un magnifique tableau d'épopée, l'oeuvre apostolique et évangélisatrice des Missionnaires Oblats dans le Canada occidental, et évoqua avec émotion le souvenir de ces grands pionniers de l'Evangile, de ces apôtres héroïques, de ces intrépides pèlerins du Christ et des âmes, qui furent les fondateurs de l'Eglise en ces immenses pays de l'Ouest Canadien.

Monsieur le Curé C. Maillard redit avec orgueil et fierté sa joie d'avoir été le disciple des Oblats au grand séminaire d'Ottawa et son culte d'admiration pour S. G. Monseigneur Langevin, O.M.I., qui lui conféra l'onction sacerdotale. Il nous parla aussi d'un autre ami et admirateur des Oblats et de Monseigneur Langevin, Monsieur l'abbé Pierre Gravel, fondateur de Gravelbourg, qui fut un incomparable initiateur d'oeuvres religieuses et nationales et dont Gravelbourg ainsi que la Saskatchewan française pleurent si douloureusement la perte.

Le R. P. Coffen, C. SS. R., curé de la cathédrale de Régina, dans une spirituelle allocution, rappela ses souvenirs de collège et donna des conseils judicieux et salutaires aux collégiens pour se préparer un brillant avenir et devenir une élite militante.

Tous les orateurs félicitèrent la grande famille des Oblats de l'étape glorieuse de son premier centenaire et lui souhaitèrent plusieurs jubilés additionnels de fructueux apostolat, de surnaturelle fécondité, de pieux développements et d'immortelles conquêtes.

Le R. P. Supérieur remercia en terme chaleureux les distingués orateurs et les sympathiques visiteurs de l'honneur insigne octroyé en cette circonstance au Collège Mathieu et à l'ordre des Oblats.

Comme bouquet de fête, aux applaudissements reconnaissants et frénétiques des élèves Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque annonça paternellement pour le lendemain un beau et grand congé.

CHRONIQUE DE LA PAROISSE.

Bonne Nouvelle.—

Les citoyens de Gravelbourg ont été très heureux d'apprendre de source autorisée et officielle la réjouissante nouvelle de la future construction au printemps prochain d'un "Palais de Justice" local par le Gouvernement Provincial de la Saskatchewan.

WILLOW-BUNCH, Sask.

Hôpital:

Notre hôpital travaille déjà beaucoup et avec succès. Les sept opérés de la semaine dernière sont relativement bien. L'appareil des rayons X, qui vient d'être installé, a déjà rendu de grands services à des malades qui auraient dû parcourir de grandes distances si nous n'avions pas eu un hôpital dans la localité.

Les dames patronnesses de l'hôpital donneront tout prochainement à la salle St-Jean Baptiste une jolie réunion sociale où il y aura musique, chant, discours, etc. Il est de notre devoir d'y assister en grand nombre.

Progrès

Le beau temps continu nous fait présumer que le printemps sera à bonne heure cette année. Par certains signes, les vieux prophètes de la région nous disent: les semences commenceront vers le 15, du mois prochain. Un autre signe des temps nous fait croire que notre petite ville entrera dans la prochaine saison, dans une ère de prospérité sans précédent, c'est l'approvisionnement considérable que nos marchands accumulent dans leurs magasins. M. Joseph Beaulne a reçu la semaine dernière des chars de marchandises qui lui permettront certainement d'être à la hauteur de la demande. D'autres, c'est l'agrandissement de leur magasin, c'est l'embellissement de l'intérieur en disposant l'étalage des marchandises d'une façon plus artistique, et où le bon goût sera à l'avenir traité avec beaucoup plus d'égard.

La source d'eau douce de M. J. C. Gagné, sise à proximité de la ville, serait drainée dans les subdivisions: "St-Ignace et Willow-Bunch" — d'après un projet qui prendrait cours au printemps. Ca serait en somme un deuxième aqueduc qui s'implanterait dans notre ville et qui alimenterait les nouvelles divisions.

Russell Skinner s'organise pour fournir l'électricité à toute la ville. Il sera en état de donner de la lumière d'ici un mois jusqu'à la gare. Monsieur Raiche, notre populaire compatriote avec la compétence qui lui est reconnue de tous ceux qui l'emploient, s'occupe en ce moment au posage des fils dans les maisons.

Les bons repas du "Manoir" continuent à attirer les gourmets de la région; nos nombreux visiteurs sont aussi heureux de trouver à cet hôtel le grand confort et le bon accueil.

Notre petite histoire

Willow-Bunch hier et demain

Discours du Dr. A. Godin à l'ouverture de l'hôpital Pasteur.

En me retrouvant parmi vous, mes chers compatriotes, après trois années d'absence bien remplies par les voyages et les études, j'éprouve toute la douceur du retour au pays natal. Je me sens parmi les miens, ces témoignages de sympathies dont vous me comblez en sont la preuve; je ne puis dire à quel point j'en suis ému.

Je vous remercie du fond du coeur, mes chers amis, pour cette belle et si amicale réception. Je remercie tous les organisateurs de cette fête de l'amitié et du souvenir; en particulier l'aimable compatriote qui s'étant fait votre interprète, a prononcé des paroles de cordiale bienvenue dont je suis profondément touché.

En jetant les yeux sur cette nombreuses assistance composée de tant de figures connues et amies, tout le passé, celui de mes plus belles années, surgit dans ma mémoire, retraçant en même temps l'histoire vivante de notre belle paroisse.

Il n'y a pas encore vingt ans....

Willow-Bunch en 1907.

Il n'y a pas encore vingt ans, en 1907— Willow-Bunch, n'était qu'un tout petit centre, un hameau de quatre maisons, éloigné de cent milles à la ronde de toute ligne de chemin de fer, auquel se rattachaient disséminés dans une vaste plaine sur un rayon de 40 milles, les foyers de quelques familles récemment établies dans la région. Les dimanches et surtout, en plus grand nombre, les jours de grande fête, Willow-Bunch était le point de ralliement où l'on venait de tous côtés, pour assister au sacrifice de la sainte messe, entendre un sermon de circonstance et la musique sacrée dont l'exécution était dûe au concours dévoué de quelques artistes locaux.

La joie que nous donnaient ces réunions, le bonheur qui régnait dans cette petite communauté, en dépit de l'isolement, ont marqué pour moi cette époque d'impressions heureuses et vivaces. Comme j'aimais à entendre raconter l'histoire des colons qui nous avaient dévancés, foulant pour la première fois le sol de cette contrée, surtout lorsqu'elle nous était dite par ceux-là même qui l'avaient vécue.... Car leurs récits n'en étaient que plus captivants.

Tels étaient ceux de J. L. Légaré, doué d'une mémoire si sûre et dont le jugement impartial savait toujours s'élever au-dessus des hommes et des événements pour les embrasser d'une vue plus clairvoyante.

Tels étaient encore ceux des Jos. Lapointe, des Lacerte, des Gosselin, des Gaudry, des Bonneau et d'autres que je m'excuse de ne pas nommer et dont l'histoire devrait recueillir les noms.

Willow-Bunch aujourd'hui.

La contrée, tout autour de Willow-Bunch, favorisée par la nature, ne pouvait tarder à se peupler, et c'est ainsi qu'elle compte aujourd'hui un gros village qui ne tardera pas à devenir une grande ville.

Autrefois sa principale richesse consistait en pâturage qui nourrissaient de grands troupeaux de bétail; aujourd'hui, elle produit les plus beaux blés du monde avec un rendement tel, qu'elle contribue à l'alimentation d'un partie de l'humanité.

Ce n'est plus la grande prairie de jadis, illimitée et déserte où le voyageur devait parcourir des milles et des milles avant de pouvoir s'arrêter au ranch hospitalier dans lequel il reposait, tout en cassant une croûte et se régalant de l'excellent "bacon" traditionnel.

Maintenant, au lieu des tracks primitifs dont l'avaient sillonnée les charrettes du trafiquant de pelleteries, la plaine est parcourue par le belles routes qui font l'orgueil de nos municipalités et assurent au trafic et au voyageur une plus grande sécurité.

Aussi le développement des échanges, l'expansion économique sans cesse en progrès de notre région y imposaient la création d'une ligne de chemin de fer; et, voici enfin que le gouvernement nous accorde ce qui nous était promis depuis vingt cinq ans et qui, en bonne justice, nous était bien dû.

Cette voie de communication qui nous met en relations directe et rapide vers les plus grands centres du pays doit ouvrir pour notre contrée une ère de prospérité, telle, que d'ici dix ans, elle aura de nouveau entièrement changé d'aspect—

Le devoir de l'heure présente.

Et ce nouvel état de choses nous impose de nouvelles obligations, afin que nous puissions prouver à quel point la création de cette ligne trop longtemps différée, répondait à des besoins pressants.

C'est dire que les habitants de cette région doivent savoir prendre les grandes initiatives qui décideront de son développement à venir. Conscients de son destin, ils s'appliqueront d'abord à y préserver le caractère ethnique des éléments de population qui les premiers ont su la mettre en valeur et qui dominent encore à l'heure actuelle parmi ses habitants. Et, c'est à eux qu'il appartient de construire ici la ville que nous attendons depuis si longtemps.

Mais que le développement d'un centre urbain au lieu de nuire au développement des campagnes environnantes, serve au contraire à les rendre plus belles, plus riantes, pour ceux qui les cultivent, et à alléger leur dur labeur.

Profitons de l'exemple des nôtres, qui dans les villes de cette province ont su faire apprécier leur valeur et prendre une part importante a l administration de ces cités.

Ainsi en passant par Régina, en même temps que le coeur est remué, à la vue des flèches de la Cathédrale, dominant les édifices de la capitale, on se sent fier et joyeux d'entendre faire l'éloge de la valeur des techniciens, et des autres professionnels franco-canadiens dans cette ville presque entièrement anglo-saxonne,....voilà une preuve que la valeur désarme le fanatisme, en dessillant les yeux à un trop grand nombre de gens entraînés dans l'erreur profonde par des agitateurs intéressés, et si nous voulons compter pour quelque chose dans la région de Willow-Bunch, dans notre province, dans notre cher pays le Canada, il nous faut profiter de cette grande leçon, en favorisant l'agrandissement de nos maisons d'éducation déjà existantes qui ont déjà fait tant de bien et en créer de nouvelles afin de pouvoir donner plus d'extension au programme d'enseignement qui nous permettra de former une élite dont la qualité s'imposera sûrement.

L'église et l'hôpital.

A nous de prouver, lorsqu'au dessus des gratte-ciels de notre ville de demain, s'érigera dans le ciel pur le clocher de notre église agrandie, que nous plaçons au-dessus de l'activité commerciale et le sens des réalités économiques, le sens des valeurs spiritulles qui doit toujours l'emporter sur le souci des intérêts matériels.

En ébauchant ainsi l'avenir de notre cité future, je ne saurais manquer de réserver à côté de la maison de Dieu, une place importante à l'asile de la charité, et de la science humaine. Notre vaste sud, réclamait depuis longtemps un centre médical pourvu de l'outillage moderne le plus complet. Il nous fallait un hôpital pour recevoir les malades, les blessés des environs, qui ont dû jusqu'ici parcourir des distances si grandes, être transportés dans des conditions si difficiles et parfois si dangereuses vers des hôpitaux si éloignés pour y chercher la guérison que la longueur du voyage et des fatiques de la route rendaient plus incertains.

Nous avons maintenant notre hôpital. La plupart de ceux qui m'écoutent en ce moment vous l'avez visité cet après-midi et vous avez pu constater que rien n'a été épargné pour assurer la plus grande sécurité aux malades qui le fréquenteront autant au point de vue chirurgical que médical.

Ici l'orateur développe avec beaucoup d'éloquence l'importance de l'oeuvre et l'effort qu'il a fallu déployer pour realiser ce tour de force. C'est à vous maintenant qu'il appartient de seconder cette entreprise dit-il, car nous ne pouvons plus être tributaires de villes trop éloignées dans l'état de notre développement actuel.

Les orateurs qui m'ont précédé ont dit que j'étais courageux et ont exprimé leur joie de voir Willow-Bunch doté d'un aussi splendide local pour nos malades, muni d'une installation chirurgicale, rayons laboratoires etc., qui peut rivaliser avec celle des hôpitaux que j'ai eu le bonheur de visiter durant mon séjour en Europe. A ces gens, je leur dirai: que ce n'est pas seulement le courage, qui m'a guidé dans cette entreprise, mais surtout la confiance dans la population de Willow-Bunch, que je connais depuis près de vingt sans, la foi dans ce petit coin de terre où toute entreprise utile et bien assise a réussi. Et pourquoi manquerais-je de confiance quand je vois la sympathie générale de toute la région se grouper autour de cette institution qui arrive à son heure.

Je remercie les dames patronesses qui ont servi aux nombreux visiteurs de l'hôpital un succulent goûté. Ces dames bienfaitrices ont compris que l'oeuvre de l'hôpital était une oeuvre de charité. Je remercierai spécialement Monsieur le curé Kugener pour les nombreux crucifix qu'il a bien voulu nous donner et qui seront placés dans les chambres de l'institution.

Feuilleton du "PATRIOTE"

La Terre Vivante

ROMAN CANADIEN

— par —

HARRY BERNARD

— 2 —

IV

—Je suis venu m'informer si ça va mieux, dit Ephrem, et pour savoir si vous avez besoin de moi?

Marie, qui venait de soigner les poules, les regardait se disputer les grains épars. Elle leva les yeux.

—Ca va tel que tel, mais le docteur n'a pas l'air content... J'crois que notre pauvre père est mal pris ... Le docteur Fortin ne voit rien de dangereux pour le moment, mais il défend au père de toucher à l'ouvrage pour longtemps... Entres-tu à la maison?

Il ne tenait pas à entrer et voulut la retenir.

—Combien avez-vous de poulets cette année? C'est encore toi qui t'en occupes?

—C'est toujours moi... Faut dire que ça été chanceux... J'ai mis à couver cent cinquante oeufs, et vingt-cinq à peine n'ont pas été bons... Mais je t'assure que c'est de l'ouvrage élever un lot de poulets comme ça... Tiens, regarde les coqs!

Les coqs, deux cochets aux pattes trop longues, avaient l'air pressés de s'arracher les yeux réciproquement. Ils sautillaient sur place, bec à bec, dressés sur leurs ergots, comme mus par des ressorts. Des mères-poules glossaient, entourées de couvées tardives écloses à la dérobée. Les autres volailles happaient les grains avec gourmandise.

Comme Ephrem ne parlait pas, Marie répéta son invitation.

—Viens donc à la maison... Papa aimera à te parler... il a toujours eu de l'amitié pour toi...

Mais en face du malade, Ephrem ne fut pas à l'aise. Il ne savait que lui dire. L'air de la chambre, affadi par l'odeur des médicaments le surprit aussi désagréablement.

—Ça ne va pas trop mal, m'sieur Beaudry? demanda-t-il.

—C'est pas encore trop pire, mais ça n'est pas faraud... Encore mon incurable de paralysie... Moi qu'étais si bien depuis le printemps, comme un jeune... c'est décourageant!

—Faut pas vous désâmer comme ça, m'sieur Beaudry c'est rien qu'une passée... ça va revenir... Et si quelque chose vous tracasse, pour les travaux ou le train de chaque jour, vous n'avez qu'à le dire.... On vous aidera, le père et moi, on n'est pas regardants...

—C'est bon de vous autres, mais j'ai Noël qui est pas seul capable sur la terre, et j'suis pas pour être malade longtemps....

Le jeune homme enfonçait dans une chaise à bras couverte de cretonne. Il regarda les catalognes mauves du plancher, le rameau bénit du mur, le couvre-pieds fabriqué de chiffons multicolores, où il crut reconnaître des fragments de vieilles robes et de chemises oubliées. A la tête du lit, un crucifix de plâtre ouvrait ses bras miséricordieux. Comme chez lui, comme dans toutes les maisons d'alentour, des calendriers coloriés, dons des épiciers et bouchers, conservés religieusement d'une année à l'autre Sur la commode massive, aux tiroirs vastes comme des huches à pain, une cloche en verre préservait des mouches un bouquet de fleurs cirées.

A deux reprises, Marie replaça les oreillers qui soutenaient son père. Elle donna au malade une petite dose de strychnine. Et quand Ephrem partit, elle le laissa sortir seul. Mais elle le rejoignit dans la cuisine.

Des nuages montaient à l'horizon. Le jardin dormait. Les poules, sentant la pluie, se vautraient dans la poussière du chemin.

—Va mouiller sûr, remarqua Marie, la volaille s'empoussière et les feuilles tournent...

—Et on a eu tantôt une *sorcière* que la terre en revolait au pignon des bâtiments... Ca marchandait depuis le petit jour, mais voilà que ça regarde mal... C'est juste si j'aurai le temps de me rendre...

Il se dirigea vers la barrière, revint sur ses pas.

—Si tu n'as pas de compagnie, dimanche après-midi, et que ça t'adonnerait de faire un tour au village, je pourrais te prendre avec une autre des filles... Je ne veux pas te mettre à la gêne, mais si le coeur t'en dit, tu as beau... J'ai un agrès nouveau depuis dimanche huit jours, et tu sais que ma petite *café* ne dort pas sur le chemin...

—C'est trop de bonté, mais pas d'exprès pour moi... J'ignore si je pourrai laisser, par rapport au père... C'est moi qui en prends soin... Mais tu peux venir pareil, papa sera bien aise d'avoir quelqu'un pour parler.

* * *

A la mi-août, le malade n'était pas mieux. Il ne se levait qu'à grand-peine, soulevé par toute la maisonnée.

Mais au temps de la moisson, il tempêta de l'aube à la nuit. Qui allait couper son grain, le rentrer, qui donc pourrait battre au moulin, faire les labours d'automne ? Ce n'est pas Noël, un garçon de dix-sept ans, qui se chargerait de la besogne. On ne pouvait compter sur Raymond, un enfant! Et si l'orage prenait quand l'avoine ou l'orge serait couchée sur le sol! Il fermait alors les poings comme pour battre quelqu'un, se raidissait.

—Non! faudra que j'y aille, faudra que j'y aille! ils pourront jamais arriver seuls! Noël, Ephrem, des garçons vaillants, mais des jeunesses, et qu'ont sûrement pas les capacités d'un vieux! Oh! dans mon temps, j'aurais jamais cru à une misère pareille!

Quand il avait prononcé ce mot: *Dans mon temps!* quand cet homme usé s'était reporté, ne fût-ce qu'une seconde, à l'époque de sa belle jeunesse robuste, il sentait en lui-même un apaisement. Il se remettait à la fenêtre, d'où il contemplait les hirondelles perchées sur les fils téléphoniques, la fumée diaphane des cheminées, les poulettes qui tiraient du sol des vers roulés en boule. Et il fumait son éternelle pipe, chargée vingt fois le jour au même gros pot de grès, plein de tabac haché, âcre et brun, qu'il tenait à portée de sa main.

De l'autre côté de l'eau, sur les hauteurs où Toussaint Gaudette fauchait son blé, le père Siméon suivait les mouvements de la lieuse. Elle déployait les ailes en s'accompagnant de son bruit d'énorme crécelle. Les champs descendaient en pente molle jusqu'à la rivière, où les vaches buvaient lentement, et les feuilles des arbres, à travers lesquelles filtrait un soleil jaune, bruissaient comme de l'or léger.

Ce spectacle ne suffisait pas à son impatience. De sa canne, — une canne à bout ferré qui servait depuis un siècle à tous les impotents de la famille, — il frappait nerveusement le plancher. La plupart du temps, c'était Marie qui venait. Il la questionnait sur le travail accompli depuis le matin, lui confiait des achats urgents et des ordres à transmettre. Des fois, elle lisait pour lui, ce qui l'endormait invariablement. Elle le quittait alors et reprenait son travail interrompu.

Ephrem venait de temps à autre, mais les deux hommes avaient peu de choses à se dire. Le vieux, comme tous les malades condamnés irrémédiablement, exposait des projets nombreux.

Un soir, le médecin le trouva plus bas. Il exigea jusqu'à nouvel ordre un repos absolu. Autrement, il ne répondait de rien. Il annonça enfin que le fermier devait renoncer à cultiver sa terre.

C'est pourquoi le vieux Siméon, impuissant et maugréant, ne trouvant d'autre solution au problème de sa vie, acheta un emplacement au village.

V

Marie partie, le rang de La chute devint intolérable à Ephrem.

Il accomplissait mécaniquement le travail quotidien de la ferme, parce que ce travail était partie intégrante de sa vie, mais sans y mettre l'intérêt d'autrefois. Peu communicatif de nature, il parla moins que jamais. Si bien que les siens s'en inquiétèrent.

—C'est comme s'il avait perdu un pain de sa fournée, disait la mère. J'sais vraiment pas ce qu'il a.. C'est pas de son naturel, et ça me tracasse...

Les pluies d'automne commencèrent, noyant la contrée. Les fossés débordés, l'eau se répandit dans les champs, et la campagne fut bientôt couverte de lacs, de toutes grandeurs et de toutes formes, dont la surface mobile se plissait au vent. La pluie tomba jour et nuit, lente et froide, fine comme une trame de soie.

Des ruisseaux coulèrent dans les pentes, charriant de la terre brune. La glaise des routes, pétrie sous le sabot des chevaux, délayée en une pâte molle, s'étala en mares visqueuses. Les maisons se courbaient sous le ruissellement, et les arbres isolés des cultures, dressant vainement les bras contre les nuages, tremblaient sous l'eau glacée.

Ce déluge prit fin. Sauf quelques flaques boueuses luisant parmi les sillons, la campagne ne fut bientôt qu'une glèbe amollie et grasse, fumante au soleil matinal. Craignant l'averse imprévue autant que les gelées précoces, les hommes s'empressèrent de faire les guérets.

Pierre Brunet avait décidé de labourer ses prairies, dont le rendement en foin ne suffisait plus. Aidé de ses quatre garçons, il éventra cette terre autrefois vigoureuse, épuisée par des gestations répétées, que ses blessures neuves fécondaient. Ils allaient tout le jour, le père et les fils, mains rivées aux mancherons des charrues, assurant leurs pas dans les sillons.

Ephrem suivait machinalement son attelage. Il ne formait qu'un avec la charrue et les bêtes, tant les mouvements, sans heurts, s'adaptaient et se complétaient. Les percherons tiraient en courbant l'encolure, d'un effort régulier; le soc fouillait la terre détrempée, s'allumait d'une étincelle au frotement des cailloux.

A la lisière du champ, tandis que leur conducteur dégageait la charrue pour la tourner, les chevaux piétinaient, levaient la tête en dressant les oreilles. Puis au commandement bref d'Ephrem, ils reprenaient leur tâche, le poitrail tendu, jusqu'à l'heure où le soleil, bas sur l'horizon, éclairât les laboureurs d'un dernier rayon.

Les corneilles étaient parties; les jours plus courts.

Quand il allait au village, Ephrem ne manquait pas de se rendre chez ses amis. Les Beaudry habitaient, rue de l'église, la traditionnelle maison du cultivateur retiré, bordée d'un jardin propret aux plates-bandes rectangulaires. Ephrem avait l'illusion d'y revivre le passé. Les meubles étaient les mêmes et l'aménagement intérieur ne différait guère de l'ancien. Il s'asseyait à la table de cuisine, ou près du vieux Siméon, dont la vie, pour une bonne moitié, se passait maintenant aux fenêtres.

Le père demandait des nouvelles de là-bas, voulait savoir où en étaient les travaux, car il n'avait pu se décider à vendre. Omer Chaput, qui avait pris sa ferme à moitié, était-il intéressé à l'ouvrage, et tenait-il les choses en ordre?

A chaque visite, avec des mots différents, les mêmes questions se répétaient. Car elles résumaient les raisons que Siméon avait désormais de vivre.

Marie se joignait à eux volontiers. Pour la retenir, Ephrem contait les mille détails de la vie du rang. Il parlait des occupations des voisins. Celui-ci se construisait une étable neuve, selon les devis du gouvernement; celui-là, qui avait perdu un boeuf racé, en avait acheté un autre. L'autre jour, les enfants avaient été cherché des noisettes à l'extrême bout du petit bois, près des iles. Les moutons de Chaput continuaient à sauter les clôtures. Marie l'interrogeait parfois, curieuse de menus faits qu'il n'eût pas mentionnés.

Mais elle ne se départissait pas de son calme familier, de ses manières simplement fraternelles. Elle restait celle qu'on doit aimer comme une soeur, dont il ne faut pas espérer troubler la quiétude.

Et le jeune homme, chaque fois, se promettait de ne plus la revoir. Il fuirait cette fille si sage, ses yeux qui le subjugaient, ce pur visage où il cherchait l'éveil d'un sentiment plus doux. Mais il revenait, parce qu'il l'aimait, et gardait une lueur d'espoir.

Un jour, il ne la trouva pas à la maison. Partie pour Saint-Nazaire, elle devait y passer la semaine chez sa soeur. Ephrem causa avec le vieux, mais les éternelles questions de celui-ci l'ennuyèrent. Il le quitta de bonne heure. Roulant sur la route durcie, au trot rapide de sa jument, il se demanda ce qu'elle pouvait faire là-bas, à cette même heure où il avait l'âme remplie d'elle?

***

Après la messe, le dimanche suivant, il n'écouta pas les annonces du crieur, mais se rendit tout de suite chez ses amis. Marie ouvrit, Elle portait une robe de serge bleue, aux lignes simples, qui lui donnait un petit air de citadine. Ephrem le remarqua.

—Comme voilà longtemps qu'on t'a vu! dit-elle en l'apercevant. Tu as dû tous nous oublier?

—As-tu fait un bon voyage?

Le père Beaudry, qui arrivait aussi de l'église, tendit ses mains gourdes à la chaleur du poële. Le temps était maintenant très sec, et de légers flocons de neige flottaient parfois dans l'air, comme des graines mûres de pissenlits au mois de juin. Il gelait souvent, et une buée humide, le matin, masquait les vitres. Le vent soufflait du nord. Les pas des villageois, sur les trottoirs de madriers, sonnaient avec un bruit creux.

—C'est pas chaud, hein? fit le vieux. Si ça continue deux jours pour de bon, c'est sûr que la rivière prend. C'était déjà gelé au ras les bords, hier matin... Tiens, 'Phrem, viens donc t'assire...

Ephrem prit la chaise indiquée, sortit du tabac de sa poche.

—Vous n'essayeriez pas un bon tabac pas trop fort? demanda-t-il au père Siméon. Rien que de la belle feuille sans coton, récoltée chez nous?

—C'est pas de refus.

Marie avait commencé de mettre la table.

—Vous allez m'excuser, dit-elle, il faut que je travaille; l'ouvrage n'ira pas seul.

Puis se tournant vers Ephrem :

—Tu dînes avec nous autres ? Sans cérémonies... tu es de la famille...

Vers deux heures, elle accepta l'offre d'une promenade en voiture. Une fois le village parcouru, ils descendirent la côte qui longeait l'église et le cimetière protestants, trottèrent allègrement devant le bureau de poste et la salle paroissiale, la maison du docteur Fortin, gagnèrent la route de St-Théodore.

C'était froid. Marie rabattit son chapeau de feutre. La jument courait, légère sur ses pattes fines, et un souffle vif brûlait la peau. Ils rencontrèrent des gens qui se rendaient aux vêpres et qui, tous, les saluèrent de la tête. Ils dépassèrent les bas-fonds appelés *les Carrières*, où les femmes, à la fin de juillet, s'approvisionnent de framboises. Mais comme le temps refroidissait encore, Marie voulut retourner.

—Si cela te plaisait, proposa Ephrem, je pourrais te prendre de nouveau dimanche prochain.

—Merci, pas pour l'autre semaine, car j'irai probablement à St-Nazaire, chez Herminie. Mais dimanche quinze jours, je ne refuse pas... Si tu ne changes pas d'idée?

A la maison, il entra un moment pour se chauffer.

—J'allais oublier, dit subitement Marie, de t'inviter pour la Sainte-Catherine. Jeanne a coiffé la sainte le 13 septembre, et on a décidé de la fêter... N'oublie pas de venir, de même que les autres garçons chez-vous... Nous aurons de la tire en masse, et comptons sur vous tous pour la manger...

VI

Le curé du village était d'une trempe comme il ne s'en bâtit plus. Passant la soixantaine, il était chauve, passablement myope, et d'une simplicité naïve qui attestait l'inépuisable bonté de son âme. Au reste, ferré sur le droit canonique et la théologie. Il aimait les fleurs et les jardins, élevait des poules, préparait inlassablement, dans le secret de son cabinet, quelque sermon interminable.

Fils de paysans, élevé sur la terre, il s'était donné profondément à son peuple, qu'il connaissait dans l'âme. Il savait rire avec lui, sans ignorer ses peines ni ses misères. En morale, sa doctrine était sévère: il n'entendait point qu'on lésinât avec le bon Dieu. Mais sa générosité naïve tempérait les emportements où l'on croyait discerner un excès de zèle. Cet homme, parfois rigoriste dans son enseignement, se trouvait au confessionnal des trésors de mansuétude. Car il savait infinie la miséricorde de Dieu, et innombrables les faiblesses humaines.

Où il excellait, c'est dans la charité. Ce prêtre était un saint. Après quarante ans de travaux apostoliques, tour à tour vicaire et curé dans une douzaine de paroisses, il n'avait pas un sou vaillant. Il vivait seul avec une acariâtre ménagère, maigre, cassée et ridée, qui lui reprochait du matin au soir, douze mois l'an, ses libéralités désordonnées. A force de l'écouter, il ne l'entendait plus. Quand elle le harcelait trop, il promettait de s'amender et de ne plus récidiver. Mais au premier mendiant il eût donné sa bourse et son manteau.

Et la vieille femme se lamentait:

—Mon pauv' monsieur Beaurivage, car il s'appelait Beaurivage, — Joseph-Ludger-Magloire Beaurivage, — c'est-y Dieu possible d'avoir pas plus d'caractère et de précautions pour vos vieux jours... Vous v'la un homme presque fini, et vous avez rien devant vous, pas plus qu'les quêteux qui cognent à la porte... J'vous ai pourtant assez répété, — l'bon Dieu m'entend d'son ciel, — d'être prudent et de penser à l'avenir... Mais non... vous serez bientôt su' l'chemin, su' l'chemin, su' l'chemin...

Il essayait de l'apaiser, disait cent raisons de ne pas s'inquiéter. N'avait-il point confiance en la Providence? Et quel prix Notre-Seigneur attachait au verre d'eau donné en son nom! D'ailleurs, le Dieu qui nourrit les oiseaux du ciel et vêt les fleurs des prés n'abandonne pas ses enfants. Et que lui importait de finir à l'hôpital ou ailleurs! Il concluait immanquablement sur cette parole, célèbre dans la contrée:

—Moi, je veux mourir sur une paillasse qui ne m'appartient pas...

Enfoncé dans un fauteuil de cuir pelé, un après-midi, il récitait tranquillement son bréviaire, la calotte écclésiastique protégeant sa calvitie. Le timbre sonna.

—Encore un mendiant qu'a pas déjeuné, bougonna Lucie, et qui vous arrachera un pan du presbytère...

Il ajusta ses lunettes, regarda l'heure à l'horloge du mur, mais termina son psaume avant de se lever. Il ouvrit.

—Bien le bonjour, monsieur le curé...

—Bonjour, Siméon... On ne vous voit guère de ce temps-là! Est-ce le froid qui vous amène?

—C'est le froid et c'est pas le froid... Mais je voulais vous parler, j'ai pensé d'venir...

Ils s'assirent l'un en face de l'autre, le prêtre à son bureau plat, l'homme devant, embarrassé de ses jambes.

—Ca sera betôt l'hiver, commença le paysan; y a sur la terre, depuis la gelée de la nuit passée, une mousse fine comme de la neige... Les herbes sont de grands fils blancs... Et les maisons craquent qu'on dirait des *avertissements*.

—Et ça va bien chez vous? Madame Beaudry n'est pas mal?

(à suivre)

Prince-Albert

—Sa Grandeur Mgr Charlebois, O.M.I., est en ce moment l'hôte de l'évêché de Prince-Albert. Mgr retournera demain à LePas, après avoir visité une partie de son vicariat Apostolique. Le 17 février, jour à jamais mémorable du centenaire des Oblats, Monseigneur, après avoir prêché pendant quelques jours la retraite annuelle à sa communauté, conféra la prêtrise à l'un de ses sujets et les ordres mineurs à quelques autres. Dix-huit Oblats prirent part à ces belles fêtes de famille qui se terminèrent par la rénovation des voeux.

—L'adresse présentée à M. C. McDonald par l'Association libérale de Prince-Albert, lors du banquet donné en son honneur et en l'honneur de l'hon. King, le 1er février, vient d'être transcrite par les Soeurs de l'Académie de Sion et forme un magnifique souvenir artistique.

—Mlle McCarl candidate du C. N.R. a été élue reine du carnaval et bien que la fête n'ait commencé officiellement que lundi, dès jeudi soir, M. le maire et les échevins voulurent présenter leurs hommages à la nouvelle reine. La cérémonie commencée par le baisement des mains se termina par le dégourdissement des pieds.

—L'assemblée annuelle de la Prince-Albert Gold Mines, Co., eut lieu la semaine dernière. Comme il est entendu que la ligne du C.P.R. se rendant à la Flin Flon doit passer à huit milles des terrains miniers de cette compagnie, l'assemblée fut des plus enthousiastes et augure un avenir brillant pour la compagnie. Les officiers élus furent: H. Lacroix, président; J. B. Kernaghan, vice-président; J. E. Morrier, secrétaire-trésorier; J. H. Sanderson, F. Tremblay. R. Smith et A. Besnard, directeurs.

—Les changements ministériels nécessités par l'entrée de M. Dunning dans la politique fédérale, ont élevé notre député M. Davis, à la dignité de ministre de la voirie. C'est un honneur pour Prince-Albert qui ne peut manquer de progresser en ayant deux ministres comme députés.

—Etaient en visite à Prince-Albert, le Rév. Père Demers, o.m.i., curé de la Butte du Paradis; M. F. Séguin du Lac Vert; Mme C. Guay et sa soeur, Mlle Moulin. M. Guay, qui habitait Tomkins vient de s'établir dans la belle région de Hoey.

—:*:—

REGINA, Sask.

—Monseigneur Mathieu est actuellement à Québec, où il s'est rendu assister aux funérailles de Monseigner Roy, accompagné de M. A Murray chancelier.

Mgr Mathieu se rendra à Beauport chez une soeur, Mme Caouette dont un fils Jules, est élève-pensionnaire au collège Campion.

—Les dernières nouvelles recues de la Floride, annoncent que Mgr Marois se remet rapidement et promettent un prochain retour de notre Vicaire Général.

—M. l'abbé A. Erny de retour de l'Est—voyage de la Survivance—très enchanté. M. le curé de Meyronne a prononcé un magnifique discours lors du passage de la Survivance franco-canadienne à l'Université Laval, Québec. Ce discours a eu les honneurs de la reproduction dans le numéro du "Patriote" du 6 janvier.

—MM. les abbés C. Maillard, curé de Gravelbourg et A. Kuguener curé de Willow-Bunch, étaient de passage à l'archevêché le semaine dernière. M. l'abbé J. Lévesque, assistant à Montmartre, est en repos à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina.

—Le premier ministre Dunning s'en allant à Ottawa comme ministre des chemins de fer, M. Gardiner a été choisi pour le remplacer à la tête du gouvernement.

—Le C. P. R. a décidé de bâtir un grand hôtel de 200 chambres au centre de la ville.

—Les Soeurs Grises agrandissent leur hôpital presque de moitié cette année. Deux ou trois autres constructions assez importantes annoncent pour la Capitale une activité grandissante.

—Mardi le 23 février 1926, un chic mariage était célébré dans la chapelle de l'Archevêché par Mgr E. Grandbois, P.D.

M. le Dr L. Perreault de Willow Bunch, unissait sa destinée à Mlle Marguerite Giroux de Bourget, Ont. M. S. M. Jean, consul français, servait de témoin au marié tandis que M. H. Brodeur accompagnait la mariée.

—De passage en ville, MM. les abbés I. Adam, curé de Marcelin; A. Turgeon, curé de Mutrie; J. Zimmerman, P.S., de Weyburn; W. Lincks, P.S., de Weyburn; M. et Mme J.-E. Morrier, de Prince-Albert; M. A. Brazeau, agent du Canadien National, Winnipeg; M. le Dr Plourde de Lebret.

La température est idéale dans le sud. C'est le printemps. Les autos s'en donnent à coeur-joie. M. Rompré, de Qu'Appelle, inspecteur des licences, disait l'autre jour qu'il y a déjà 25000 applications pour licenses — un record pour ce temps-ci de l'année.

—M. l'abbé C.-E. Arès, propagandiste de la Bonne Presse a repris dans l'archidiocèse son travail de propagande du bon journal.

—S. G. Mgr Mathieu a été la semaine dernière l'objet d'une réception triomphale à Stockholm, Sask., de la part de la population hongroise, qui alla à sa rencontre à la gare, en procession, avec fanfarre en tête. Le lendemain, la foule vint le reconduire au train avec les mêmes démonstrations de respect et d'amour.

—:*:—

Au Manitoba

Winnipeg.— On annonce un remaniement complet du cabinet provincial, pour la fin de la présente session. L'hon. W. R. Clubb, deviendrait trésorier provincial à la place de F. M. Black, démissionnaire; c'est M. Bracken qui actuellement cumule cette charge avec celle de premier ministre et de président du conseil. L'hon. W. R. Craig, procureur-général, aurait décidé de ne pas se porter candidat aux prochaines élections. Il y a dans l'air d'autres changements encore.

—:*:—

Emprunt canadien de 105 millions

Ottawa. — L'hon. J. A. Robb, ministre des Finances, annonce l'émission d'une obligation de 105 millions pour convertir des emprunts échus. Tous ces emprunts sont payables à New York. La nouvelle émission comprend 65 millions payables au Canada et le reste à New-York. Et elle porte un intérêt de 4 1-2 pour cent.

Les obligations seront émises au Canada par un syndicat qui comprend la banque de Montréal, la banque Royale, la banque de Commerce, Wood, Gundy et Co., Ltd, Dominion Securities Corporation, A. E. Ames et Co. et la National City Company.

Les 40 millions d'obligations émises aux Etats-Unis et offertes en vente par Chase Securities Corporation, Blair et Co., Inc., Equitable Trust, Co., tous de New-York; Cassatt et Co., Philadephie, et la First National Corporation, de Boston, et plusieurs autres maisons d'affaires associées, ont été vendues dans l'espace de deux heures.

—:*:—

Le C.N.R. et le C.P.R. enlèvent chacun un train de Régina à Saskatoon

M. W. Stapleton, agent territorial vient d'annoncer qu'à partir du 6 mars les trains du C.N.R. de Régina à Saskatoon ne seront en opération que 6 jours par semaine; le train du samedi étant retranché. De son côté, le C. P. R. n'aura pas de train, entre ces deux villes, le dimanche.

—:*:—

Modifications à la loi électorale de Québec

Québec. — Le gouvernement de Québec se propose de faire disparaître le système des talons sur les bulletins de votes. Des erreurs ont été commises et la loi est embarassante au point que les juges eux-mêmes diffèrent d'opinion à ce sujet dans divers cas. On fera disparaître la nécessité pour un candidat de transmettre à la couronne un état de ses dépenses électorales. La coutume a démontré que ces états n'étaient pas très exacts dans le passé. On permettra aussi à l'officier rapporteur en chef d'établir, dans les milieux où l'organisation électorale n'est pas encore faite, des bureaux de votation aussitôt après l'émission des brefs. Le gouvernement étudiera une suggestion faite par M. Sauvé à savoir de prolonger d'une heure la limite du temps pour la votation. On pourra peut-être même décider un demi-congé dans la province afin de permettre à tous les électeurs d'enregistrer leur vote.

—:*:—

Transport du charbon de l'Alberta en Ontario

Toronto.— Le premier ministre Ferguson a lu en chambre un message télégraphique du premier ministre Mackensie King, de la chambre fédérale, annonçant que le gouvernement du Dominion était disposé à défrayer le tiers du coût de transport du charbon de l'Alberta qu'on transportera dans l'Ontario actuellement. Cette coopération du gouvernement fédéral est à titre d'encouragement à la politique nationale des gouvernements provinciaux de l'Ontario et de l'Alberta qui s'étaient déjà engagés à défrayer une partie de ce transport 200 000 tonnes de charbon seront ainsi transportés.

—:*:—

La France taxe les étrangers

Paris. — Le sénat français vient de porter un coup sensible aux étrangers richissimes qui avaient élu domicile en France. Désormais tous les étrangers ayant leur résidence principale en France paieront la même taxe sur le revenu que les Français. On s'attend à en voir partir un bon nombre pour d'autres cieux.

—:*:—

Conférence impériale en octobre

Londres. — La conférence impériale où se discuteront des problèmes importants pour le Canada et les autres Dominions, aura lieu en octobre prochain. Tous les premiers ministres y assisteront.

—:*:—

Remerciements

Le R. P. Gustave Simonin, O.M.I., désire exprimer sa gratitude à tous les amis si nombreux et si sincère qui ont bien voulu lui dire de vivre voix, par leur présence, ou par écrit, la part qu'ils prenaient au deuil dont il vient d'être frappé par la mort de son frère, le R. P. F. X. Simonin, missionnaire du lac Maskeg.

—:*:—

Les sous-ministres du gouvernement de la Saskatchewan

Auditeur provincial, Geo. L. Hopkins; Trésorier Provincial adjoint, A. Perring Taylor; Procureur Général adjoint, A. L. Geddes; sous-secrétaire Provincial, J. W. McLeod: Sous-ministre de l'Agriculture, F. H. Auld; sous-ministre de l'Education, A. H. aBll; sous-ministre des travaux publics, J. M. Smith; sous-ministre des affaires municipales, J. J. Smith; sous-ministre de la voirie, H. S. Carpenter, sous-ministre de la santé publique, M. M. Seymour, M. D.; sous-ministre des téléphones et chemins de fer, D. C. McNab; commissaire des publications, W. A. MacLeod; Commissaire, Bureau du travail et des Industries, Thos. M. Molloy; Commissaires, bureau de la protection des enfants, F. J. Reynolds; commissaire du service civil, P. G. Ward; président de la commission des assesseurs, Murdo Cameron ; Surintendant de l'Assurance et commissaire des incendies, A. E. Fisher; Greffier de la législature, G. A. Mantle.

—:*:—

Parce qu'il est de descendance allemande

Winnipeg. — Le comité du cénotaphe de guerre de Winnipeg est à étudier la controverse qui s'est élevée au sujet du choix de l'artiste qui avait présenté le plus beau dessin. Parce que M. Emmanuel Kahn, de Toronto, de descendance allemande mais naturalisé canadien, avait été primé au concours, les associations de vétérans s'opposent à ce qu'en sa qualité d'allemand il soit chargé d'exécuter ce travail. La guerre a singulièrement retréci les idées; on disait autrefois que l'art et le génie n'avaient pas de patrie, mais depuis quelques temps le bon Dieu n'a plus le droit de distribuer ses dons en dehors d'une certaine race supérieure.

—:*:—

Les provinces des prairies du Canada

Très jolie et très intéressante plaquette publiée par le département de colonisation et de développement du Pacifique Canadien.

Ses 32 pages doubles de texte contiennent tous les renseignements généraux sur les trois provinces des prairies, au point de vue agricole, et de plus une suite de chapitres sur les avantages particuliers de chaque province et de plusieurs régions où la compagnie du Pacifique Canadien a encore des terres à vendre.

Cette plaquette est faite pour les colons; on y trouve des données très utiles sur le prix et la location des fermes, sur les démarches à faire pour se porter acquéreurs, sur les méthodes de paiement, sur la manière d'expédier les effets des colons, sur les taux de fret pour les principaux points de l'Ouest, etc., Une carte géographique en couleurs à la dernière page est d'un puissant secours pour localiser les villes et les grandes jonctions de chemin de fer.

Rédigée en excellent français, et enrichie d'abondantes illustrations, cette brochure fait honneur à ses auteurs, à notre grande compagnie de transport du Pacifique Canadien, ainsi qu'à la classe des lecteurs à qui elle est destinée.

Funérailles de S. Gandeur Mgr Roy

Québec. —La translation des restes de Mgr P.-E. Roy, et les funérailles du prélat ont été deux cérémonies fort imposantes qui ont attiré une foule immense venue rendre au regretté disparu l'hommage de sa présence et de ses prières.

Le défilé fut des plus impressionnants jeudi après-midi. Six membres du clergé étaient les porteurs: c'étaient MM. les abbés C. Desrochers, E. Gelly, J. Fortin, J. Lamontagne, U. Roy et le R. P. Magnan, O.M.I.,

La levée du corps fut présidée par Mgr F.-. Cloutier, des Trois-Rivières.

Le lendemain matin, le 26 février, à 9 heures dans la cathédrale, au milieu d'une grande pompe a été célébré le service funèbre de Mgr Roy. Cette fois encore les autorités religieuses et les autorités civiles se sont unies pour offrir au regretté prélat l'hommage de leurs prières, l'expression de leurs regrets unanimes. La vaste basilique fut trop petite pour loger toute la foule qui désirait assister à ces funérailles et entendre de la bouche d'un orateur éloquent un dernier éloge du pasteur décédé.

S. E. le Délégué Apostolique a chanté le service.

S. G. Mgr Labrecque, Chicoutimi, a présidé la première absoute, assisté de MM. les abbés Henri Arcand, porte-mitre et A. Marcoux, porte-cierge; S. G. Mgr Bruneau, de Nicolet, a présidé la deuxième, assisté de MM. les abbés Albert Proulx et Alfred St-Pierre; S. G. Mgr Léonard, de Rimouski, présida la troisième, assisté de MM. les abbés Fernand Viel et Louis Chabot; S. G. Mgr Ross, de Gaspé, présida la quatrième, assisté de MM. les abbés Arthur Robert et Armand Dubé; Son Excellence le Délégué Apostolique a présidé la cinquième, assisté de M. l'abbé Alphonse Allen.

L'oraison funèbre

S. G. Mgr Gauthier, de Montréal, a fait l'oraison funèbre.

L'administrateur, de Montréal rappela tout d'abord la mort de S. E. le Cardinal Bégin, suivie ces jours-ci de celle de Mgr Roy. L'Eglise de Québec éprouve un double deuil et des sympathies unanimes lui sont offertes.

Mgr Gauthier parle ensuite de Mgr Roy. Il dit que Dieu prépare ceux qu'il appelle à son service. "Oui, Dieu prépare famille, éducation, l'une et l'autre pénétrées de traditions chrétiennes, au sein desquelles une vocation trouve ses sauvegardes nécessaires et qui mêlent aux fibres les plus secrètes d'une âme d'enfant des impressions, des façons de penser et de sentir, contre lesquelles rien ne prévaut, c'est le bienfait essentiel".

Famille Patriarcale

Puis Mgr Gauthier ajoute, parlant du prélat décédé: "Il a eu le bonheur de voir le jour dans l'une de ces familles patriarcales où toutes les lois divines sont respectées, où la pierre d'angle repose sur l'exemple, plus encore que sur le conseil du père et de la mère, et qui, à cause de tout cela, demeurent la meilleure richesse et la réserve profonde de notre province. Mgr Roy y a puisé des principes et des pratiques qu'il n'a jamais oubliés.

Prêtre, professeur, préfet d'études, restaurateur d'oeuvres, fondateur de paroisses, bâtisseur, directeur d'action sociale, quel que soit le poste où l'appelle son évêque, il porte partout ces qualités naïves, ces vertus de race que l'expérience, la réflexion et la grâce ont encore développées.

Enfin l'administrateur de Montréal rappelle la carrière publique très active du prélat défunt et il termine par ces paroles : "Cette mort, objet de terreur pour tant d'autres, Mgr Roy l'a vue venir, jour par jour, heure par heure, il l'a vue venir sans trembler, parce qu'il n'a travaillé toute sa vie que pour Dieu et que Dieu lui a fait la grâce incomparable d'en accepter la loi. Ce n'est pas assez. Par un acte conscient et libre, souvent renouvelé, devenu par sa répétition même comme le fond de ses dispositions, il a été la croix et l'autel sur lesquels le Sauveur continue de mourir et de sauver le monde. Noble et grand dans sa vie, il a été noble et grand dans sa mort.

L'assistance

Parmi les membres du clergé qui ont assisté à ces deux cérémonies on remarquait : S. Ex. Mgr Pietro di Maria, délégué Apostolique; NN. SS. Gauthier, archevêque administrateur du diocèse de Montréal ; Brunault, évêque de Nicolet; Labrecque, évêque de Chicoutimi ; Cloutier, évêque des Trois-Rivières; Murray, évêque de Portland, Maine, Rhéaume, évêque d'Haileybury ; Ross, évêque de Gaspé; Léonard, évêque de Rimouski; Forbes, évêque de Joliette; Deschamps, auxiliaire de Montréal; Gagnon, auxiliaire de Sherbrooke; J. Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario nord; Mgr J.-A. Langlois, vicaire capitulaire de Québec; NN. SS. Mathieu, archevêque de Régina; Sinnott, archevêque de Winnipeg ; Prud'homme, évêque de Prince-Albert; Rouleau, de Valleyfield, etc., etc.

Le major Archambault, représentant Son Excellence Lord Byng de Vimy, Gouverneur Général du Canada; l'Honorable Dr Béland représentant le gouvernement fédéral. Etaient aussi présents: l'hon. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province; l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre; l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture; l'hon. J. E. Perrault, ministre de la colonisation: l'hon. Madden, les honorables Thomas Chapais et D.-O. L'Espérance et Lorne, C. Webster, sénateurs, etc.

—:*:—

Encore une grosse tempête

Chicago. — Une tempête de vent, accompagnée de pluies torrentielles et de neige, a passé sur l'ouest des Etats-Unis et le Texas, faisant onze victime. Le Michigan et le Wisconsin ont vu tomber un pied de neige. Vingt-quatre pâtés de maisons ont été inondés à Chicago: on devait se servir de bâteaux dans les rues. Les moulins et manufactures durent cesser de fonctionner à Escanaba, Mich.

—:*:—

PORTLAND, Oré. — La nouvelle cathédrale vient d'être ouverte au culte; et l'ancienne, vieille de 31 ans, abandonnée. Les travaux étaient commencés depuis février 1925. Ce fut l'une des dernières entreprises du regretté Mgr Christie.

—:*:—

A LA GARE

—Le train est parti, monsieur, il n'y en aura un autre que demain matin....

—Il n'y en a pas avant?

—Non, ils sont tous à vapeur.

***

DEVINETTE

—Quelle différence y a-t-il entre des oiseaux et des avares?

—C'est que les oiseaux font leurs nids et que les avares nient leurs fonds.

—:*:—

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé. — No. 1, $1.29; No. 2, $1.24; No. 3, $1.19; No. 4, $1.09.

—:*:—

Marché aux grains de Winnipeg

Amber durum — No. 1, 1.47 7-8; No. 2, 1.45 7-8; No. 3, 1.44 7-8.
Red durum. — No. 1, 1.27 7-8 ; No. 2, 1.25 7-8; No. 3, 1.21 7-8.
Blé. — No. 1 nord, 1.54 5-8; No. 2 nord, 1.49 1-8; No. 3, 1.44 3-8 ; No. 4, 1.36 7-8; No. 5, 1.27 3-8; No. 6, 1.09 3-8; fourrage, 89 3-8; voie, 1.53 7-8.
Avoine. — No. 2, C.W., 44 3-4 ; No. 3 C.W., 41 1-4; extra 1 fourrage, 41 1-4; No. 1 fourrage, 39 1-4; No. 2, 35 3-4; rejetée, 34 1-4; voie, 45 1-4.
Orge. — No. 3 C.W., 58 7-8; No. 4 C.W., 54 1-8; rejetée, 50 3-8; fourrage, 49 3-8; voie, 59 1-8.
Lin. — No. 1 N.W.C., 2.06; No. 2 C.W., 2.0 11-2; No. 3 C.W., 1.86; rejeté, 1.76; voie, 2.06 1-2.
Seigle. — No. 1 C.W., 94 1-4; No. 2 C. W., 94 1-4; No. 3 C.W., 85 3-4; rejeté, 2 C.W., 83 3-4; rejeté, 82 3-4 voie, 94 1-2.

—:*:—

Marché aux animaux de Prince-Albert

Marché tranquille; les porcs gras à la baisse: $12.25.

—:*:—

Marché aux animaux de Winnipeg

Reçu 1975 bestiaux et veaux, 1605 porcs. Les bestiaux d'élevage étaient en bonne demande. Les porcs gras sont à la baisse: $12.75.

—:*:—

Marché de la fermière

Oeufs frais 40c. la dz.
Beurre: 35c. la lb.
Volailles:
poulets, 20 à 25c. la lb.;
dindes: 20 à 24c.;
oies et canards: 20c.
Patates: 40c le minot;
Autres légumes: 60c. le minot.